VOLUME XIV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 6 AVRIL 1927 — NUMÉRO 44

LA LIBERTÉ

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTÉ" — ABONNEMENTS: [illegible]

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone [illegible] — Publié par CANADIAN PUBLISHERS, LTD. [illegible], avenue [illegible] — Winnipeg, Manitoba

La Session Provinciale

LE BILL DES VETERANS A RECU SON COUP DE MORT LUNDI SOIR

C.-A. Tanner veut le retirer — Le chef conservateur proteste — Il est défait en deuxième lecture — La législature sera probablement dissoute jeudi

Le bill en faveur de la bière préparé par le comité des vétérans a reçu son coup de mort lundi soir. C.-A. Tanner, ouvrier (Kildonan-St. Andrews), qui l'avait présenté, a demandé la permission de le retirer, à la demande du comité. Il a exprimé en même temps son approbation des préparatifs faits par le gouvernement pour prendre un referendum sur la question. Le chef conservateur a protesté, disant que M. Tanner faisait le jeu du gouvernement et l'aidait à sortir d'une sérieuse difficulté. Au moment de sa deuxième lecture, le bill a été défait par une grosse majorité.

On croit maintenant que la législature pourra être dissoute jeudi.

Le referendum

Le major Taylor, chef du parti conservateur, a critiqué sévèrement, mercredi, le gouvernement Bracken à propos du plébiscite sur la bière, disant que les questions que l'on se propose de poser ne sont pas suffisamment claires. Il a critiqué tout d'abord la mesure même du referendum et a reproché au bill de se limiter à la question de la bière, au lieu d'embrasser toutes les liqueurs. Beaucoup d'autres questions pourraient être posées au peuple, par exemple: les prix de la Commission des liqueurs ne sont-ils pas trop élevés? Le prix de la bière n'est-il pas exorbitant? Veut-on le système "comptant sans livraison" pour toutes les liqueurs, pas seulement pour la bière, les personnes qui désirent la livraison devant payer un supplément pour le service?

Renvoi à six mois battu

A la fin de son discours, M. Taylor a demandé le renvoi à six mois du bill du referendum. Sa résolution portait en même temps que la Chambre estimait que le gouvernement devrait être en mesure d'adopter une politique des liqueurs, comme il fait pour les autres questions dont il a à s'occuper, qu'il devrait prendre la responsabilité de faire une loi et de voir à son exécution. Le chef conservateur a invité ses collègues à se rallier au programme de liqueurs de son parti adopté à la convention de Brandon.

La motion de M. Taylor a été défaite par 31 voix contre 7. En plus des quatre conservateurs siégeant dans le moment — major Taylor, W.-Sanford Evans (Winnipeg), R.-G. Willis (Turtle Mountain) et F.-X. Newton (Roblin)—trois indépendants l'ont appuyée: W.-H. Spinks (Cypress), D. Yakimischak (Emerson) et Joseph Hamelin (Sainte-Rose). Les ministériels ont voté en bloc contre la motion, appuyés par les ouvriers et deux indépendants, W.-D. Bayley (Assiniboia) et D.-A. Ross (St. Clements).

Explications

L'hon. R.-W. Craig, procureur général, a donné quelques explications. La loi de plébiscite, a-t-il dit, est basée sur le rapport du comité. On désirait savoir si le peuple voulait une vente plus étendue de la bière. Les seules pétitions reçues par la Chambre avaient trait à la bière et il n'a jamais été question des autres liqueurs. Le but de la première question sur le bulletin est de déterminer si les électeurs veulent une vente plus large de la bière, et non de quelle façon, ce qui s'applique aux deux questions suivantes. Si le public vote contre la vente de la bière au verre et pour un changement dans la loi actuelle, on adoptera le système de comptant sans livraison, avec la vente à la bouteille.

Les pétitions

Le comité spécial chargé de faire une enquête sur les pétitions pour et contre la vente de la bière a fait quatre recommandations à la Chambre. Il recommande que les cas de tous les agents ayant travaillé pour la pétition en faveur contre qui des irrégularités ont été relevées soient transmis au département du procureur général pour qu'il soit pris telle action jugée nécessaire; que de nouveaux règlements soient faits pour assurer la validité des pétitions présentées à la législature et que des sanctions convenables soient prévues pour toute infraction; qu'on exige la publication dans la "Gazette", au même titre que les dépenses d'élections, du montant d'argent souscrit pour promouvoir les pétitions; que toutes les pétitions présentées à l'avenir à la législature soient examinées avec soin et timbrées immédiatement après la présentation à la Chambre.

Origine de la pétition en faveur de la bière

D'après les témoignages recueillis par le comité, ce sont les différentes organisations de vétérans de Winnipeg et des banlieues qui ont lancé l'idée de demander par pétition au gouvernement un referendum sur une vente plus étendue de la bière. La raison première qui les poussait à agir était l'acquisition de profits à retirer de cette vente — profits qui seraient employés à une oeuvre considérée comme vitale pour leurs membres et leurs familles.

L'enquête a démontré que 138 livrets de pétitions étaient irréguliers, dans la plupart des cas les agents ayant écrit les noms en bloc. Les 715 autres livrets sont apparemment assez réguliers, sauf les cas où une personne a signé pour les autres membres de la famille.

$20,000 pour la campagne

Les fonds destinés à promouvoir la pétition ont été fournis par les brasseries de la province dans la proportion de 80 pour cent. Le reste des contributions est venu de quelques hôteliers taxés $50 chacun et de quelques autres entreprises plus ou moins alliées à l'industrie des brasseurs. Les organisations de vétérans n'ont pas souscrit ni sollicité de souscriptions. L'examen des livres du secrétaire de l'association des brasseurs de l'Ouest indique que plus de $20,000 ont été souscrits pour cette campagne.

Le comité a aussi examiné la pétition contre la bière, lancée par la "Manitoba Prohibition Alliance", mais elle n'y a pas relevé d'irrégularités de quelque importance.

Les enquêteurs n'ont pas réussi à éclaircir le mystère des livrets trouvés dans la bibliothèque du parlement.

Réconciliation

A la suite du premier discours public du juge Robson comme chef du parti libéral, dans lequel il reprochait à M. Black ses attaques contre l'administration Norris, l'ex-trésorier provincial a déclaré qu'il n'avait jamais mis en doute l'intégrité personnelle de M. Norris ni d'aucun autre membre de son cabinet; il entendait simplement leur reprocher d'avoir employé des fonds des crédits ruraux à d'autres fins que celles autorisées par la loi. M. Norris a accepté cette déclaration de M. Black comme une réparation et a généreusement accordé son pardon.

Cette réconciliation à la veille de l'ouverture de la campagne électorale a-t-elle une signification quelconque? En tout cas, elle a soulevé des remarques sarcastiques sur les bancs des conservateurs.

La conférence interprovinciale à l'automne

Ottawa — La conférence entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, dont il a été question plusieurs fois au cours de la présente session, aura lieu à Ottawa à la fin d'octobre ou en novembre. C'est l'hon. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, qui sera chargé de faire les arrangements nécessaires. On compte sur l'assistance des premiers ministres de toutes les provinces. Les subsides provinciaux et les pensions de vieillesse promettent d'être les principales questions débattues à la conférence.

Le 60ème anniversaire de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord

Ottawa — C'était, le 29 mars, le soixantième anniversaire de la ratification, par le parlement anglais, de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, qui a réuni en Confédération les neuf provinces du Dominion du Canada.

C'est le 29 mars 1867 qu'on a donné la retouche finale à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, à Westminster. Il entra en vigueur le 1er juillet de cette année-là, jour qu'on célèbre maintenant par tout le Canada sous le nom de Fête de la Confédération.

FUNERAILLES DE MGR J.-M. EMARD

Vingt archevêques et évêques assistent à la cérémonie qui est très imposante

Ottawa — Les funérailles de S. G. Mgr Joseph-Médard Emard, archevêque d'Ottawa, ont eu lieu jeudi matin, à dix heures, à la basilique d'Ottawa, en présence de vingt archevêques et évêques, de dignitaires ecclésiastiques représentant le clergé régulier et séculier du pays; de représentants de Son Excellence le gouverneur général, de membres du cabinet fédéral, du sénat et de la chambre des communes, et de laïques les plus en vue de la capitale.

C'est S. G. Mgr Raymond-Marie Rouleau, archevêque de Québec et successeur de Mgr Emard au trône de Valleyfield, qui a présidé à ces imposantes obsèques.

A la demande même du défunt, exprimée dans son testament, il n'y a pas eu d'oraison funèbre.

L'inhumation a été faite dans la crypte de la basilique, où l'illustre défunt reposera aux côtés de son prédécesseur immédiat, Mgr Charles Gauthier, en face des deux premiers évêques d'Ottawa, Mgr Guigues et Mgr Duhamel. Toute la nef principale de la vaste basilique avait été réservée aux membres du clergé régulier et séculier, qui étaient au nombre de plus de trois cents, aux dignitaires laïques, aux membres de la famille du défunt et aux représentants des communautés religieuses de femmes.

Les archevêques et évêques

Avaient pris place au choeur: Mgr N. McNeil, archevêque de Toronto; Mgr M.-J. Spratt, archevêque de Kingston; Mgr A. Béliveau, archevêque de Saint-Boniface; Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal; Mgr Raymond-Marie Rouleau, archevêque de Québec; Mgr M.-T. Labrecque, évêque de Chicoutimi; Mgr J.-H. Brunault, évêque de Nicolet; Mgr G. Forbes, évêque de Joliette; Mgr D.-F. Scollard, évêque du Sault Sainte-Marie; Mgr M. Fallon, évêque de London; Mgr P.-T. Ryan, évêque de Pembroke; Mgr Félix Couturier, évêque d'Alexandria; Mgr F.-Z. Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe; Mgr A. Langlois, évêque de Valleyfield; Mgr J.-Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier; Mgr Louis Rhéaume, évêque de Haileybury; Mgr Hallé, vicaire apostolique de Hearst; Mgr A.-O. Gagnon, évêque auxiliaire de Sherbrooke; Mgr A.-E. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal; Mgr Budka, évêque des Ruthènes.

Les dignitaires laïques

Dans la nef, avaient pris place les dignitaires laïques suivants: le lieutenant-colonel H.-H. Snow et le lieutenant-colonel L.-R. Laflèche, représentants de Son Excellence le gouverneur général du Canada; M. L.-J. Paquin, représentant de sir François Lemieux, administrateur de la province de Québec; le très hon. Mackenzie King, premier ministre du Canada; l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice; l'hon. James-A. Robb, ministre des finances; l'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre de la marine et des pêcheries; l'hon. Lucien Cannon, solliciteur-général; l'hon. P.-J. Veniot, ministre des postes; l'hon. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat; l'hon. Peter Heenan, ministre du travail, etc.

LE JUGE ROBSON NOUVEAU CHEF DU PARTI LIBERAL MANITOBAIN

Quatre nouveaux articles sont ajoutés au programme libéral adopté il y a deux mois — Politique des liqueurs, instruction publique, ressources naturelles et téléphone

Le juge H.-A. Robson, C.R., est le nouveau chef du parti libéral provincial du Manitoba. Il a été élu pour remplacer M. Norris, qui a démissionné il y a un an, à la convention du parti tenue mercredi dernier à l'hôtel Fort Garry. Sa nomination a été une grande surprise, car son nom ne figurait pas sur la liste des candidats suggérés par le comité spécial et l'on était généralement sous l'impression qu'il avait refusé de se laisser mettre sur les rangs.

Au premier tour de scrutin, le juge Robson a obtenu plus de 50 pour cent des suffrages contre Fred-C. Hamilton, ancien président de l'association libérale provinciale, et le Dr A.-W. Myles, de Winnipeg, ancien député de Cypress. Son élection s'est faite ensuite à l'unanimité.

M. Norris est satisfait

Le juge Robson a remercié les délégués pour l'honneur qui lui était fait. M. Norris l'a félicité chaleureusement de son élection et a dit combien il était heureux de voir la question du chef réglée d'une manière aussi satisfaisante. Il a complimenté ses principaux lieutenants et a exprimé l'espoir qu'ils feraient partie de la prochaine législature. C'est un fait digne de remarque que ni le nouveau chef libéral, ni aucun de ceux qui ont été proposés pour remplir cette importante fonction, ne sont actuellement députés.

Un vote enthousiaste de remerciements a été accordé à M. Norris pour "son travail honorable, courageux et méritoire comme chef du parti libéral pendant un si grand nombre d'années".

Le nouveau chef

M. Hugh-Ames Robson, le nouveau chef du parti libéral, est né en Angleterre en 1871 et vint au Canada en 1881. Reçu dans le barreau des Territoires du Nord-Ouest en 1892, il fut l'associé de Scott, Hamilton et Haultain, à Régina. En 1896, il fut nommé assistant procureur général des Territoires du Nord-Ouest. Trois ans plus tard, il fut reçu dans le barreau du Manitoba et fit partie du bureau légal Aikins, Robson et Cie. En 1909 il fut créé conseil du roi et l'année suivante, il devenait juge de la cour du banc du roi. Il démissionna en 1912 pour accepter le poste de commissaire des utilités publiques, qui lui fut offert par sir Rodmond Roblin, premier ministre conservateur de la province, et qu'il abandonna après plusieurs années de service.

Politique des liqueurs

Quatre nouveaux articles ont été ajoutés à la plate-forme du parti adoptée il y a deux mois. Ils ont trait aux questions des liqueurs, de l'instruction publique, des ressources naturelles et du téléphone.

La politique des liqueurs est comme suit:

1—Le parti libéral réaffirme sa position historique d'après laquelle toute question de politique se rapportant à la législation des liqueurs devrait être soumise à un referendum du peuple.

2.—Le parti libéral s'engage: (a) à faire observer rigoureusement les lois relatives au commerce des liqueurs; (b) à dispenser l'éducation de la tempérance à la jeunesse.

Instruction publique

Le programme d'instruction publique est le suivant:

"Cette convention condamne la politique du gouvernement Bracken, qui place le contrôle de l'administration de notre système scolaire entre les mains de quelques fonctionnaires, à l'exclusion du peuple, ce qui a pour résultat d'augmenter le coût et de diminuer l'efficacité. Cette convention se déclare invariablement opposée à toute forme de gouvernement bureaucratique, surtout en ce qui regarde nos écoles.

"Le parti libéral se déclare en faveur d'une vigoureuse politique d'instruction qui reconnaîtra:

"1.—L'importance primordiale d'un système d'école élémentaire sain basé sur le maintien et le contrôle locaux, autant que possible, et sur la capacité de la population à payer les taxes.

"2.—La nécessité de distribuer le coût des écoles locales de façon à ce que chaque enfant de la province puisse être assuré des avantages d'une instruction primaire.

"3.—La reconnaissance de la nécessité de la formation civique et morale dans les écoles publiques et de l'adaptation du cours d'études aux conditions rurales aussi bien qu'aux conditions urbaines.

"4.—L'organisation d'écoles secondaires sur une base provinciale avec une distribution équitable du fardeau des dépenses entre la province et les municipalités.

"5.—Un système d'instruction universitaire basé sur les besoins de la province et sur la reconnaissance de ses conditions économiques."

Ressources naturelles et téléphone

Le parti libéral s'engage, s'il arrive au pouvoir, à présenter à la prochaine conférence interprovinciale le droit du Manitoba à ses ressources naturelles de manière à s'assurer un règlement rapide et satisfaisant.

Le parti s'engage en outre à réduire les frais du service téléphonique sur la base du prix coûtant.

NOUVELLES DE PARTOUT

M. Ernest Lapointe part pour l'Australie

Ottawa — M. Ernest Lapointe, ministre de la justice, est parti d'Ottawa jeudi soir pour son voyage en Australie. Le 6 avril, il s'embarquera à Vancouver. Le voyage de M. Lapointe durera au moins trois mois. Il représentera notre pays là-bas à l'ouverture du nouveau parlement dans la nouvelle capitale australienne.

Mort de sir Charles-Hibbert Tupper

Vancouver — Sir Charles-Hibbert Tupper est décédé mercredi soir, emporté par une pneumonie, après une maladie de deux semaines.

Sir Charles Tupper naquit en 1855. Il était le troisième fils de l'ancien premier ministre Tupper. Il demeurait à Vancouver depuis 1897, et était estimé comme un avocat éminent. Dans l'affaire d'arbitrage pour le détroit de Behring, il avait été choisi comme représentant du gouvernement anglais.

Sir Hibbert Tupper a représenté la division de Pictou, Nouvelle-Ecosse, de 1882 à 1904. Il fut ministre dans les cabinets de MacDonald, Thompson, Abbott et Tupper.

Un incident sans précédent depuis 37 ans à la législature de Québec

Québec — M. Camillien Houde, député de Sainte-Marie, a été rappelé nominalement à l'ordre par l'orateur de l'assemblée législative, après avoir refusé à plusieurs reprises de retirer certaines paroles qu'il avait prononcées à l'adresse de certains ministres.

C'est un incident qui ne s'était pas produit depuis 37 ans à la législature de Québec et c'est la deuxième fois que l'on voit un incident du genre depuis la Confédération. Aussi, a-t-on parlé longuement dans les couloirs du parlement après la séance.

L'incident survint au moment où le comité des subsides discutait un crédit pour l'entretien des édifices publics en général. M. Houde déclara alors que des meubles avaient été payés par la province et transportés à l'appartement de Mlle Labelle, rue Shuter, à Montréal, que les ministres employaient les deniers de la province pour des fins politiques et des fins d'amusement.

Sur le refus deux fois répété de M. Houde de retirer ces paroles, le président du comité, M. Laferté, rapporta l'incident au président de la Chambre, l'hon. M. Francoeur. Celui-ci, après avoir consulté les règlements, invita M. Houde à retirer ses paroles non parlementaires.

Le député de Sainte-Marie, que l'hon. M. Perrault avait traité de "mouchard", déclara qu'il n'avait rien à retirer.

M. l'orateur dit alors: "M. Houde, je vous rappelle à l'ordre".

Cet incident a retardé d'un jour la prorogation de la session.

La province de Québec et la liberté religieuse au Mexique

Québec — L'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, a envoyé à l'hon. M. Pérodeau, actuellement à Rome, le cablogramme suivant:

L'hon. M. N. Pérodeau,

A-S Thomas Cook et Cie, Rome.

Je vous prie, pendant votre séjour à Rome, de dire au Saint-Père que les catholiques de la province de Québec sont profondément chagrins de la situation que l'on fait au Mexique à leurs coreligionnaires. Ils s'unissent au Pape, dans ses revendications en faveur de la liberté religieuse, et forment des voeux ardents pour que la paix soit rétablie entre les autorités religieuses et civiles. Sans vouloir s'immiscer dans la politique intérieure du Mexique, ils prient son gouvernement de donner aux catholiques la liberté dont ils jouissent dans les autres pays du continent américain.

(Signé) L.-A. TASCHEREAU.

La Session Fédérale

GRAND DEBAT SUR LE RAPPORT DE LA CONFERENCE IMPERIALE

La constitution n'a subi aucune modification, déclare M. King — Un amendement du chef de l'opposition — Discours de MM. Bourassa, Lapointe, Cahan, Thorson

Ottawa — La députation a célébré le 60ème anniversaire de la Confédération canadienne en étudiant le rapport de la dernière conférence impériale.

C'est le 29 mars 1857 que la dernière main fut mise, à Westminster, à la Constitution qui nous régit aujourd'hui et, coïncidence étrange, c'est en ce jour, 60 ans plus tard, qu'elle est discutée par le Parlement canadien.

L'hon. Mackenzie King déclare que rien n'a été fait à la dernière conférence qui puisse affecter la constitution actuelle.

Aucune décision de la Conférence ne lie le Canada et l'attitude des ministres britanniques a été équitable et patriotique.

Le droit de veto par le Parlement britannique est pour ainsi dire impotent; il n'a pas été exercé depuis cinquante ans et ne sera exercé que dans le cas où il serait demandé par le ministère.

Le premier ministre a consacré une partie de son discours à la question constitutionnelle de 1925 et a parlé de l'attitude du baron Byng de Vimy.

Sa déclaration fut souvent interrompue par des interpellations de l'opposition demandant des renseignements supplémentaires sur quelques points.

Hon. Hugh Guthrie

L'hon. Hugh Guthrie trouve étrange que le gouvernement n'ait pas présenté de résolution approuvant le rapport. Il admet qu'il accepte de tout coeur la majeure partie du rapport, mais il constate aussi dans la Conférence des éléments [illegible] grave danger pour le peuple du Canada.

Les hon. Mackenzie King et Ernest Lapointe, dit le chef de l'opposition, n'ont jamais été autorisés à assister à la Conférence dans d'autre but que de conférer, aviser et discuter.

Le chef de l'opposition a proposé un amendement demandant que les recommandations du rapport du comité des relations inter-impériales de la conférence ne doivent pas lier le Parlement du Canada avant d'être approuvées par une résolution formelle des Communes.

M. Henri Bourassa

Au cours de ses remarques M. Bourassa dit qu'il n'approuve pas l'attitude du premier ministre, ni du chef de l'opposition, tout en acceptant certaines parties de leurs idées. Le député de Labelle, parlant de l'hon. L.-A. Taschereau, dit que le premier ministre de Québec est libéral de nom pour son parti, mais par sa politique il est plus Tory que plusieurs conservateurs siégeant aux Communes.

M. Bourassa a dénoncé le Conseil Privé d'Angleterre comme n'étant qu'un tribunal politique.

Hon. Ernest Lapointe

Le ministre de la justice déclare que le Canada ne consentira jamais à voir ses affaires réglées par un pouvoir central où il serait submergé, en parlant de l'ancien projet d'une fédération impériale.

A l'avenir les traités ne seront plus signés comme par le passé par l'Angleterre, mais par le pays qui les aura négociés.

Quant au traité de Locarno, le Canada ne l'a pas signé parce qu'il ne fut pas partie contractante de ce traité.

Au sujet des appels au Conseil Privé le ministre dit qu'il n'a pas voulu définir l'attitude du peuple canadien sur cette question, l'opinion au Canada étant divisée. Personnellement, il ne croit pas que les droits des minorités seraient en danger si ces appels étaient abolis.

Le ministre dit que le Canada est le seul pays à critiquer le rapport et il ne croit pas que le chef de l'opposition soit justifiable de présenter un amendement.

M. C.-H. Cahan

M. C.-H. Cahan, conservateur de Montréal, lui donne la réplique. Il critique principalement l'attitude du premier ministre.

Il déclare que le Canada peut être lié à un traité sans que le Parlement ait été consulté, si le Parlement ne le dénonce pas.

Il accuse l'hon. Mackenzie King de vouloir imiter Mussolini et de jouer au dictateur.

M. Cahan fait un long examen du fameux incident politique de 1925 faisant remarquer que, d'après la déclaration du premier ministre, ce dernier a suggéré au baron Byng de Vimy de consulter sir Robert Borden.

On peut s'imaginer, dit-il, l'émoi causé par une telle suggestion si elle avait été connue du Parlement lors de la crise. Si l'on avait suivi l'avis du premier ministre, toute notre constitution aurait été ébranlée.

M. Garland, de Bow River, trouve que le Canada a fait peu de progrès vers le statut d'une nation et le gouvernement doit au pays de donner la signification exacte du titre "Dominion".

Dr Edwards

Le Dr Edwards dit que M. Bourassa parcourt le pays en voulant se faire passer pour l'apôtre de l'unité, mais son unité est basée sur la séparation. Ce même député a parlé de la question des écoles et de l'influence des Canadiens français qui, dans son opinion, diminue au Canada. Il a aussi parlé de la mission de l'Ordre des Orangistes.

M. J.-E. Thorson

M. J.-E. Thorson, député libéral de Winnipeg-Centre-Sud, déclare que la conférence impériale a accompli des résultats importants, et que la déclaration d'égalité de statut, peut-être dans le fond que simple promesse, met fin à bien des malentendus.

Légalement, le Parlement canadien est subordonné au Parlement de Grande-Bretagne. Les droits d'extra-territorialité, le droit de veto, le droit de réserve [illegible] encore et établissent la supériorité du parlement britannique sur le parlement canadien. M. Thorson a suggéré que le titre du gouverneur général soit modifié en celui de vice-roi, comme étant plus en harmonie avec la position que lui donne maintenant la conférence.

M. Woodsworth maintient que notre statut international est resté le même; si l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre, qu'on le veuille ou non.

Il dit que notre premier ministre a été "vendu" à l'aviation. C'est maintenant dans cette direction que se lance le militarisme.

A cause de l'impossibilité de prendre le vote jeudi, le débat sur la Conférence impériale a été ajourné à mardi, alors qu'il sera repris par l'hon. R.-B. Bennett.

Nouvelles Brèves

EDMONTON — La législature de l'Alberta, qui siégeait depuis le 10 février, s'est prorogée samedi.

REGINA — M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, vient d'annoncer que la nouvelle hôtellerie que la compagnie fait actuellement construire à Régina, portera le nom de "Hôtel Saskatchewan".

MONTREAL — Le Pacifique Canadien offrira à S. S. Pie XI un album renfermant les plus belles photographies des Rocheuses avec une reliure d'art de M. Philippe Beaudoin.

OTTAWA — M. Jules Castonguay, actuellement assistant du directeur général des élections, succéderait au colonel Biggar, qui démissionnerait sous peu.

BERNE — Tous les ans, la tuberculose fait mourir, en Suisse, environ 8,000 personnes. L'évaluation du nombre des tuberculeux varie de 30,000 à 70,000.

BUCHAREST — Le roi Ferdinand de Roumanie, qui souffre depuis quelque temps d'un cancer, est de nouveau en danger de mort.

PARIS — L'Académie française a chargé Mgr Baudrillart de représenter l'Académie aux fêtes de l'anniversaire de la Fédération des Alliances Françaises aux Etats-Unis, le 20 avril, à Washington.

VARSOVIE — Les Soviets russes et les Polonais essaient encore de négocier un pacte afin de garantir la paix par l'arbitrage en cas de différends.

ECHOS D'EUROPE

Le Saint-Père blâme de nouveau l'"Action Française"

[illegible]

Le désastre de Madagascar

[illegible]

La question du Tanger

[illegible] ... l'Espagne réponde au rejet par la France des premières propositions. On ne sait pas si les Espagnols présenteront un nouveau projet ou s'ils renouvelleront simplement la discussion de leur première proposition.

Le Dr Voronoff prédit la prolongation de la vie humaine

Paris — Une durée de 125 ans pour la vie humaine et une vieillesse de quelques mois seulement, au lieu de nombreuses années, sont parmi les possibilités de l'avenir que fait miroiter à nos yeux le Dr Serge Voronoff, l'éminent spécialiste des glandes interstitielles, dans un discours prononcé devant une réunion de correspondants de journaux étrangers.

Il a été démontré, a déclaré le Dr Voronoff, que certains hommes ont vécu jusqu'à 125 ans, par conséquent, a-t-il ajouté, moi et les autres, nous avons le droit de vivre aussi longtemps.

Le Dr Voronoff a dit que c'étaient des glandes qui faisaient fonctionner la machine humaine et que par consé-

Le centenaire de Beethoven à Notre-Dame de Paris

[illegible] ... publique française, le nonce et presque tout le corps diplomatique a assisté à la cérémonie. L'édifice était plein de monde et un grand nombre de personnes n'ont pu y être admises.

Le R. P. L. Hanoi a rendu hommage à la mémoire du fameux compositeur et a décrit les principaux événements de sa vie.

Arrestation du financier Rochette

Paris — Le financier Rochette et deux de ses complices ont été arrêtés. La police précise que le scandale financier concerne une association de financiers louches dirigée par le fameux Rochette qui sous de nombreux pseudonymes possédait un grand nombre de petites feuilles financières donnant des cotes fictives de titres sans valeur que des démarcheurs plaçaient en échange de titres de l'Etat.

Le nombre des dupes atteindrait le chiffre de 10,000 et le montant des escroqueries, 40 millions de francs. D'autres arrestations sont imminentes.

La foire de Bruxelles

Bruxelles — La huitième Foire Commerciale, Officielle et Internationale, se tiendra cette année du 11 au 25 avril dans le Parc du Cinquastenaire. Il est intéressant de rappeler que la première foire en 1920 enregistra 1,002 participants, dont 429 étrangers; en 1926 lors de la septième foire, le chiffre d'adhérents est passé à 2,937, dont 981 étrangers, répartis parmi 25 nations. Cette dernière foire fut visitée par 600,000 commerçants et industriels d'Europe et d'au delà des mers.

Les femmes et la défense nationale en France

Paris — "En associant les femmes à la défense nationale, assure-t-on, il est fait appel avant tout à leur désir de servir le pays; mais il n'est pas question de mesures coercitives. La clause en question a été suggérée à ceux qui ont élaboré le projet, par l'admirable effort dont les femmes ont fait preuve au cours de la dernière guerre."

Il est probable que cette mesure, qui englobe les femmes dans le plan de mobilisation générale, permettra à celles-ci de jouer, à l'avenir, un rôle beaucoup plus important, dans les grandes crises nationales, que si elles étaient abandonnées à leur initiative personnelle.

Dans les régions agricoles, les femmes conduiront tout naturellement la charrue, comme elles l'ont fait en 1914. Ce sont des femmes, également, qui remplaceront les hommes aux tours et autres machines-outils, dans les services de munitions et autres, de l'armée. Elles prendront leur place aussi dans les différents bureaux administratifs, où leur rendement sera d'autant meilleur que leurs efforts seront, dès le début, organisés de façon adéquate.

Les cartes d'identité des étrangers en France

Paris — La Commission sénatoriale des finances a fixé la carte d'identité des étrangers à 130 francs tarif plein et à 20 francs tarif réduit. La carte est exigible pour un séjour de plus de deux mois; elle est renouvelable annuellement.

Les agriculteurs de France s'organisent

Paris — Les agriculteurs de France pensent être bientôt en mesure de faire valoir leurs revendications auprès du gouvernement français — et de façon à se faire entendre.

Ils sont en train d'organiser actuellement dans le pays, des Chambres d'Agriculture, sous la direction du gouvernement, et une Chambre centrale comme autorité suprême.

Jusqu'à maintenant, les agriculteurs avaient confié la défense de leurs intérêts aux politiciens, qui ne se rendaient pas toujours un compte exact de leurs besoins réels. En général, les députés croyaient que tout ce qui était nécessaire était d'éviter à leurs électeurs des impôts trop lourds.

Le commerce possède déjà un système de Chambres organisé. Mais les différentes industries n'ont pas toutes des visées identiques, et l'on craint la grande influence des agriculteurs qui, eux, feront probablement voix commune dans leurs revendications.

LES MISSIONS

Cyclone à Tamatave, Madagascar — Ruine de la mission catholique

Un terrible cyclone vient de ravager Tamatave, sur la côte orientale de Madagascar. Les établissements de la mission catholique sont anéantis; rien ne subsiste des bâtiments élevés peu à peu, au prix de bien des sacrifices dans cette ville durant les soixante dernières années.

Pour répondre à l'augmentation incessante du nombre des catholiques, on venait d'y fonder une seconde paroisse, et, le mois dernier, on avait posé la toiture de la nouvelle église fort belle et très vaste: cette église et l'ancienne sont rasées.

La maison de la Mission et ses dépendances, les deux grandes écoles qui comptaient plus d'un millier d'élèves, sont anéanties. De plus, dans un des navires mouillés en rade et perdu, corps et biens, se trouvaient dix cloches arrivant de la France pour Tananarive, la provision de papier destinée à l'imprimerie de la Mission, la provision de farine (1) pour un an, plusieurs caisses d'ornements sacerdotaux et de produits pharmaceutiques, un tour de précision pour l'observatoire que dirigent les missionnaires, etc., etc. Tout est perdu!

On est sans nouvelles des vingt-six églises ou chapelles de brousse échelonnées sur la côte où le cyclone a sévi pareillement.

Tamatave dépend du vicariat apostolique de Tananarive, évangélisé par les Pères de la Compagnie de Jésus qui ont fondé la Mission. Tamatave et le district indépendant comptaient 10,350 catholiques baptisés sur une population de 24,000 habitants. C'était, après Tananarive, le centre catholique le plus important. Le personnel de la Mission y comprenait quatre Pères Jésuites, trois Frères des Ecoles Chrétiennes, dix religieuses de Saint-Joseph de Cluny, deux Frères Xavériens indigènes et vingt-cinq auxiliaires malgaches. On n'a pas, grâces à Dieu, à signaler de victimes parmi eux, mais tous sont sans abri! Que la volonté de Dieu soit faite!

Le Père Procureur de la Mission, P. de la Davèze, 79, ave. de Breteuil, Paris (XV) recevra avec reconnaissance dons et aumônes pour relever ces ruines.

• • •

Si des personnes généreuses étaient touchées d'une grâce d'en Haut pour

(1) Il n'y a pas de blé à Madagascar; pour la confection des hosties, on est obligé de faire venir la farine de France.

[illegible] ... peut aussi lui être envoyée par l'entremise de M. l'abbé Léonide Primeau, procureur à l'archevêché de Saint-Boniface, Manitoba, et directeur diocésain de la Propagation de la Foi.

(Communiqué)

Un missionnaire de l'Ouest

En ces dernières années, il y avait à Châteauguay, une de nos bonnes familles de cultivateurs, celle de M. Charles Allard. Le père et la mère comptaient quinze enfants, dont cinq étaient consacrés à Dieu: quatre prêtres et une religieuse.

Ici, la prière et l'étude qui élèvent les âmes n'étaient donc pas négligées. Du reste, chacun avait sa part de travail, ce qui n'empêchait pas les jeunes d'être joyeux, et les vieillards d'être respectés. La paix et le bonheur régnaient dans cette maison. Mais, disons-le, une joie spéciale accompagnait l'arrivée des bonnes messagères: les "Annales de la Propagation de la Foi".

Un soir, la famille était rangée autour de la table. La lecture des "Annales" avait été faite lentement, posément. Les enfants, bien formés, au lieu d'avoir été ennuyés, avaient écouté attentivement. Tous semblaient touchés en entendant le récit des sacrifices des missionnaires, lorsque le père de famille, essuyant des larmes, dit avec émotion: "Comme c'est beau d'être ainsi à Dieu!" — "Oui, c'est bien beau!" repartit Joachim, un de ses fils.

Joachim, né en 1838, fit ses études, et fut ordonné prêtre en 1865. Il était vicaire à Berthierville depuis quelques mois, lorsque Mgr Taché, se trouvant de passage dans cette paroisse, parla du grand nombre de païens à évangéliser au Nord-Ouest. Les paroles prononcées dans la maison de M. Allard n'avaient pas été oubliées. Comme une semence féconde, elles avaient germé; elles vont porter leurs fruits: Joachim sera missionnaire, "c'est si beau!" Il entre chez les Oblats en 1866. A Saint-Boniface, il étudie deux langues sauvages: le cris et le saulteux, travail bien difficile! Enfin, le Père Joachim Allard est missionnaire. Durant cinquante-deux ans, il a catéchisé, prêché, baptisé, converti à notre sainte religion un très grand nombre d'infidèles. Il leur a bâti six églises ou chapelles.

Reconnaissant son grand mérite, Mgr Taché le nomme son vicaire général en 1887; il lui confie des missions importantes, même celle d'administrateur de son diocèse.

A la mort du R. P. Allard en 1917, Mgr Cherrier, — son ami intime — développa éloquemment, dans une oraison funèbre, les trois pensées suivantes: le R. P. Allard a été (1) un parfait gentilhomme, (2) un saint prêtre, (3) un Oblat dévoué. On peut juger si l'assistance était émue!...

("Un pionnier de Ville-Marie", Gilles Lauzon et sa postérité, par le P. L. Lauzon, O.M.I.)

96,000 volumes français pour les écoles de l'Alberta

Au mois de décembre dernier, les élèves du Collège Bourget, Rigaud, P. Q., étaient invités à recueillir des livres en faveur des écoles canadiennes-françaises de l'Alberta. L'appel lancé par le R. P. Supérieur rencontra l'adhésion de tous et la guignolée fut couronnée du plus brillant succès. Les prévisions des plus optimistes ont été doublées.

Les élèves ont généreusement consacré leurs courtes vacances du jour de l'an à la collecte des livres et des brochures dans leurs paroisses. Plusieurs ont même voulu associer au mouvement leurs parents et leurs amis. Et jusqu'au 10 février chaque jour apportait sa part de caisses, de colis, voire même de sacs.

Quand le décompte final fut fait, il y avait 96,000 volumes.

Tous devront trouver surprenant et même incroyable le nombre fourni par les deux premiers élèves du collège: Adrien Paquin, de la classe de versification, a donné 25,287, et Camille Ducharme, de la classe de belles-lettres, 16,448. Ce sont les deux gagnants du concours organisé par le R. P. Supérieur.

Honneur et merci à ces jeunes patriotes. Leur beau geste vaut à leurs petits frères de l'Alberta l'un des plus puissants moyens d'assurer la survivance dans l'Ouest de l'âme et de la langue française.

LE CONCOURS ORATOIRE

Tel qu'annoncé déjà, la population de langue française de la province est divisée en cinq districts pour les besoins de ce concours. Les centres de ces districts sont: Saint-Boniface, Sainte-Anne, Saint-Jean-Baptiste, Notre-Dame de Lourdes et Sainte-Rose du Lac.

L'élimination préliminaire s'est terminée dans chaque école le 21 mars. Voici les noms des candidats vainqueurs:

Centre (Saint-Boniface): Gabrielle Roy, Académie Saint-Joseph; Gérard Bosc, Académie Provencher; Simone Landry, couvent de Saint-Adolphe; Marie-J. Campeau, couvent de Saint-Norbert; Jeannette Blanchard, école du Sacré-Coeur.

Centre (Sainte-Anne): Léona Champagne, couvent de Ste-Anne; Alexandrine Savoie, Lorette; Adrienne Legal, La Broquerie.

Saint-Jean-Baptiste: Olive Guertin, Saint-Jean-Baptiste; Marie-Berthe Comeau, Letellier; Yvonne Robert, Ste-Agathe.

Notre-Dame de Lourdes: Alphéda Provencher, Notre-Dame de Lourdes.

Sainte-Rose du Lac: Henriette Delorme, Sainte-Rose du Lac.

Il s'agit maintenant d'organiser la seconde partie, c'est-à-dire le concours pour chacun des cinq districts. C'est le désir du comité que ces concours aient lieu pas plus tard que le 9 de ce mois. Nous croyons savoir que tous se sont rendus à ce désir et que ce second concours sera terminé le 9 courant.

Pour le district de Saint-Boniface, qui comprend aussi l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg, Saint-Adolphe et Saint-Norbert, ce concours aura lieu à l'Académie Saint-Joseph dans la soirée du samedi 9 avril. Les juges, à cette occasion, seront le R. P. Desjardins, S.J., l'hon. juge Roy et M. H. Lacerte.

Viendra ensuite le concours entre les lauréats des cinq districts. Ce concours aura lieu à l'Académie Saint-Joseph de Saint-Boniface, dans la soirée du 19 avril, et coïncidera avec l'ouverture de la convention des instituteurs. Nous donnerons plus tard le programme de cette soirée.

Le secrétaire,
J.-H. DAIGNAULT.

Le jour de l'Association à South Junction

M. Savoie	$1.00
M. Boisselle	1.00
D. Beaudry	1.00
J.-O. Beaupré	1.00
A. Beaudry	2.00
M. l'abbé A. Dufort	1.00
Albert Brissette	1.00
Louis Brisebois	1.00
Autres contributions	5.25
Total	$14.25

Un institut universitaire à Genève

Genève — Un institut universitaire des Hautes Etudes Internationales a été créé à Genève. Il a l'appui de la Fondation Rockefeller et est sous la direction de M. Nautoux, Français, ancien directeur de la Société des Nations.

VOLUME XV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 6 AVRIL 1927 NUMERO [illegible]

L'élément essentiel de l'éducation est l'élément religieux. Les vertus du coeur sont supérieures à celles de l'intelligence.

HON. J.-M. UHRICH,
Ministre de la Santé de la Saskatchewan.

LA LIBERTÉ

Je n'ai aucune estime pour celui qui renie ses parents et ses origines.

HON. S.-J. LATTA,
Ministre de l'Instruction publique de la Saskatchewan.

LE MOIS DE LA BONNE PRESSE

Les Souverains Pontifes des quarante dernières années ont maintes fois rappelé que la bonne presse est une des grandes nécessités de notre époque. Les évêques de tous les pays ont organisé ce moyen d'apologétique par le journal, la revue, les bulletins paroissiaux. En avril nous prions pour le succès spirituel des bonnes lectures: journaux, revues, ouvrages d'études et d'ascèse, plaquettes, tracts, feuillets de propagande, tout enfin ce qui peut s'imprimer. C'est demander pour ceux qui écrivent et ceux qui lisent la claire conscience et le plein courage de tout leur devoir.

* * *

La bonne presse c'est d'abord le bon journal. Il a cet avantage précieux de semer tous les jours la vérité dans les âmes. Mais les journalistes ne sont encore qu'une minime portion de ceux qui écrivent. Nouvellistes, romanciers, dramaturges, vaudevillistes, inondent chaque jour aussi les comptoirs et les scènes de l'univers, de quelque malpropreté littéraire inédite.

Au Canada français, nous traversons la crise du mauvais livre. Depuis la guerre, il nous est servi tout chaud de Paris, et par la baisse du franc, il s'offre aux bourses les plus modestes; il nous arrive en vitesse et en masse des Etats-Unis. Grâce à Dieu, bien peu de nos auteurs canadiens se sont aventurés dans la littérature de perversion. Il y a pourtant de la paresse intellectuelle chez plusieurs jeunes talents qui pourraient nous édifier une saine littérature nationale s'ils consentaient à travailler; cette littérature de chez nous nous défendrait contre l'envahissement des saletés importées. Mais nous oublions trop ici que la solidité de la doctrine ne suffit plus pour qu'un livre soit lu. Nous devrions avoir un plus grand souci de la forme. Si l'écrivain catholique ou même simplement moral ne doit pas s'attarder à cultiver l'art pour l'art, il doit pourtant cultiver l'art pour faire mieux accepter la vérité. Nos lecteurs, qu'ils lisent par curiosité de s'instruire mais aussi par avidité de s'amuser. Il faut donc que nos livres, honnêtes dans le fond, cessent d'être ternes dans la forme. C'est cette infériorité de présentation qui les fait dédaigner.

* * *

Le premier devoir des catholiques qui lisent, c'est de s'abonner à la bonne presse, aux bons journaux, aux meilleurs journaux. Ils feront s'abonner leurs amis. Une excellente initiative vaut d'être signalée. Parmi la liste des prix de fin d'année, des éducateurs placent un abonnement au journal, au meilleur journal. Nos écoliers sont flattés de cette attention qui est déjà un témoignage *optime* en leur faveur. Les bons catholiques se doivent de décourager autour d'eux la mauvaise presse, journaux, revues, magazines, romans mondains.

C'est un devoir de solidarité chrétienne que de faire connaître les bons auteurs catholiques pour les recommander, et les mauvais auteurs, pour les dénoncer. Jamais nos associations de moralité publique ne pourront assez surveiller les mauvaises publications qui menacent toujours notre frontière et que le ministre des douanes a déjà refoulées. Jamais ils ne pourront trop guerroyer contre les mauvaises affiches des théâtres. Ne serait-ce pas opportun ici de conseiller aux parents une plus grande vigilance sur les livres qui entrent dans la chambre de leurs filles et de leurs garçons. Ils ont le droit, ils ont le devoir de s'enquérir.

Il faut soutenir la bonne presse. Voici un bon placement spirituel. Les oeuvres de charité et de missions sont en continuelle indigence. Mais les oeuvres de presse ont aussi besoin du nerf de la guerre; elles ne sont pas riches. Elles ne le deviendront jamais, car elles se refusent une grande source de richesses qui sont les annonces payantes des théâtres louches. Aidons les bons journaux de nos dons spontanés.

Enfin il faut prier pour la bonne presse. Ceux qui jugent humainement les événements se découragent des insuccès réels et des insuccès apparents. Ils croient que la prière n'arrêtera pas la mauvaise littérature. Ils croient qu'il est impossible d'arracher complètement l'ivraie et donc ils croient inutile de semer le blé. Mais le Maître un jour avait prévu cette objection, et il a voulu que nous semions le blé malgré l'ivraie. Souvent c'est l'ivraie qui étouffe le blé. Mais Dieu n'est-il pas le Maître de la nature, et notre prière ne pourrait-elle pas obtenir que le blé étouffe enfin l'ivraie?

Frédéric LANGEVIN, S.J.

(*Le Messager du Sacré-Coeur*)

LES OEUVRES ADMIRABLES DE MGR EMILE GROUARD, DANS LES MISSIONS D'ATHABASKA

Une tournée en France du vénérable évêque missionnaire, presque nonagénaire — Article intéressant que lui consacre M. Georges Goyau, de l'Académie française

A l'occasion du passage en France de Mgr Emile Grouard, O.M.I., évêque titulaire d'Ibora et vicaire apostolique d'Athabaska, le "Figaro", de Paris, a publié le 25 février dernier, l'article suivant signé par M. Georges Goyau, de l'Académie française:

Un conférencier de quatre-vingt-huit ans parcourt actuellement la France, demandant des hommes, demandant des ressources pour les missions de l'Amérique polaire, dont il est l'évêque. Le diocèse dont je parle, l'Athabaska, a plus de huit mille kilomètres d'étendue. Nulle part sur le globe le climat n'est aussi dur: les températures hivernales descendent jusqu'à cinquante-cinq degrés au-dessous de zéro; et durant l'été fugitif, les moustiques sévissent, si cruellement acharnés qu'un missionnaire écrit: "Je ne connais pas de plus grand supplice." Voilà soixante-huit ans que Mgr Grouard évangélise ces latitudes; sans autre drapeau que la croix, sans autre manifeste que l'Evangile, il a su les annexer au domaine de la civilisation.

Vers la fin de la monarchie de Juillet, dans un petit bourg de la Sarthe, un brave gendarme était désolé: chaque fois qu'il mettait la main sur une bande de maraudeurs, son garçon en faisait partie. La seule école qu'aimât ce petit Grouard était l'école buissonnière. Le père, un jour, le traînant à l'église, devant l'autel de la Vierge, disait à la Madone: "Sainte Mère de Dieu, je ne sais plus que faire de cet enfant, je ne puis en venir à bout, je vous le donne." La Madone accepta le présent, et le jeune Grouard, à l'âge de vingt ans, ratifiait l'offrande ainsi faite par son père, en franchissant l'Océan pour devenir, en Amérique, un Oblat de Marie-Immaculée.

Il fit son noviciat près d'une rivière dont les eaux étaient d'un blanc jaunâtre, et qui pourtant avait reçu le nom de Rivière Rouge, parce que souvent les Sioux la rougissaient du sang des Sauteux.

En pleine barbarie

Le P. Grouard fut tout de suite en pleine barbarie. Dans quelques-unes des peuplades dont il devenait l'apôtre, la correction la plus fréquente pour les femmes consistait à subir l'amputation du nez et du menton; et les plus distingués d'entre les sauvages, les gourmets, ceux qui s'étaient élevés au-dessus d'une anthropophagie trop brutale, déclaraient avec des airs de connaisseurs qu'ils laissaient à d'autres la chair des fillettes, mais que le bouillon en était bon! Tels étaient les échantillons d'humanité avec lesquels nos Oblats prenaient contact.

De loin, les Anglais de l'Ontario regardaient: ils étaient habitués à voir des métis, des coureurs de bois, s'aventurer parmi ces tribus pour quelque gain commercial; mais quel étrange attirance poussait donc ces prêtres à venir chercher des âmes? Le Manceau qu'était le P. Grouard s'exaltait du même idéal qui, deux cent trente ans plus tôt, portait un autre Manceau, M. de La Dauversière, à remuer la Cour et la Ville pour qu'enfin le Christ atteignît, sur les bords du Saint-Laurent, les âmes des Iroquois ou les âmes des Hurons. Et de même que la grande cité de Montréal est issue du rêve tenace de M. de La Dauversière, de même, dans l'extrême Nord américain, toute une vie urbaine, rapidement éclose en des territoires jadis déserts, est issue du travail de nos Oblats. Ils sont là-bas les fondateurs des cités, et les cités portent leurs noms; ils accomplissent la même oeuvre qu'accomplirent dans notre Europe les moines mérovingiens, qui policèrent les moeurs en éclairant les âmes.

Travaux héroïques

Grouard, tel est, de par la volonté du gouvernement canadien, le nom que porte la capitale apostolique de Mgr Grouard, centre de cette Mission Saint-Bernard qui rayonne sur un territoire grand comme quinze fois la France. Les indigènes l'appellent "le priant à la belle barbe"; mais quel laborieux que cet homme de prière! Lorsque à vingt ans il émigra, le P. Clut, qui l'accueillit comme novice, le distrayait bien souvent de ses liturgies ou de ses manuels de théologie pour lui mettre une hache à la main, afin qu'il apprît à être bûcheron. Ou bien il l'envoyait au milieu des campements, pour qu'il s'exerçât à parler la langue des Montagnais, si difficile fût-elle, et dût-il en [illegible], comme le disait un autre missionnaire, "cracher sa lutte". Pour le jeune P. Grouard, l'école buissonnière recommençait, cette école tant aimée dans la Sarthe! La Madone, à qui le père avait dit les goûts de l'enfant, avait tout concerté pour qu'ils fussent satisfaits. Et l'école buissonnière se prolongeait, se diversifiait, parmi les "Gens de la Montagne" et parmi les "Gens du Mauvais Monde", parmi les "Loucheux" et parmi les "Plats Côtés de Chiens", parmi les "Pieds noirs" et les "Couteaux jaunes" et les "Peaux de lièvres". Le P. Grouard, pour maîtriser, peu à peu, tous les dialectes du pays, s'en allait à l'aventure, bravant, sur les rivières, les périls des "Portages du Diable" ou des "Portes de l'Enfer", défiant les menaces de la famine, s'exposant à l'assaut des ouragans qui souvent renversent le missionnaire sur la terre glacée. Un orteil gelé, cela n'effraie point ces apôtres du Pôle: ils ont vite fait de faire amputer ce doigt indocile, ce doigt trop douillet qui a refusé son service, et de continuer leur course.

Oeuvres de progrès

Le P. Grouard devenait évêque. Et des bruits surprenants venaient troubler, derrière leurs comptoirs, les Anglais de l'Ontario. On leur racontait qu'en bâtissant sa propre hutte, il enseignait aux indigènes le métier d'architecte; que grâce à lui la terre se couvrait de moissons, sur lesquelles planaient, grâce à lui encore, les ailes des moulins; que sur le fleuve un vapeur circulait. Et comme les missions commençaient à créer de la richesse, les Anglais de l'Ontario regardaient de plus près...

Mais nos Oblats veillaient. Avaient-ils passé trois quarts de siècle à porter en ces parages la civilisation catholique, pour que ceux qui n'avaient pas travaillé viennent cueillir les fruits, et pour que peut-être ils coupassent l'arbre? Le gouvernement canadien sut comprendre, à la fin du dix-neuvième siècle, que c'eût été là une iniquité; le traité qu'il conclut, sous les auspices des Oblats, avec les populations indigènes de leur immense diocèse, confirma les prérogatives traditionnelles des missionnaires, et ce fut un de nos Oblats qui fut désigné comme agent officiel de la colonisation.

Il y a deux ans, le regretté Louis-Frédéric Rouquette arrivait à Grouard; l'évêque et toute sa chrétienté l'accueillaient. Il lisait à l'évêque quelques lignes de notre "Journal officiel", ainsi conçues: "Venu au Canada en 1860, Mgr Grouard y a toujours résidé depuis; il a fait connaître et aimer le nom de la France en Alberta et jusqu'aux extrémités du Nord; une foule de noms géographiques sont français grâce à lui; prêtre zélé, missionnaire infatigable, navigateur, géographe, explorateur, bâtisseur de villes, architecte, peintre, écrivain, compositeur, agriculteur, il est le pionnier le plus intrépide du Grand Nord". La lecture achevée, Louis-Frédéric Rouquette décorait Mgr Grouard, au nom du Président de la République française.

Rentrant en France, il écrivait, sur ces missions lointaines, son admirable livre "L'Epopée blanche". Tout au bout du livre, resplendit au milieu d'une page, dans une lumière crue, cette simple ligne, l'une des dernières que l'auteur ait écrites: "Les missionnaires Oblats de Marie-Immaculée sont expulsés de France".

Puisse la France officielle, secouant enfin le joug de l'obscurantisme laïque, rendre bientôt aux jeunes Français la liberté de servir comme Mgr Grouard a servi!

TRIBUNE LIBRE

Un échantillon

Il y a quelques semaines, un cultivateur recevait de son maître de poste trois copies des formules à remplir pour l'impôt — en anglais. Il demande à son maître de poste de lui en donner en français. Le maître de poste n'en a pas et ajoute qu'il n'a pas à voir si on lui en envoie en français. Entre parenthèses, tout maître de poste est "supposé" recevoir du maître de poste général de chaque province une lettre ou formule sur laquelle on lui demande combien il a besoin de formules Nos 1, 2, 3, etc.; ensuite combien en français et combien en anglais. Quand un maître de poste a 50 familles de langue française dans son district, il peut bien risquer au moins 25 copies en français. Mais dans ce cas-là, ce serait afficher qu'un maître de poste de langue française serait plus à son aise que lui dans ce district.

Notre maître de poste n'a donc pas de formules en français et ne veut pas en avoir. Notre cultivateur dépense deux sous pour écrire au ministre ou contrôleur des impôts et lui demande des formules en français. Celui-ci s'exécute et lui envoie 25 — oui, 25 — copies de formules T1, c'est-à-dire "A l'usage des particuliers, autres que les cultivateurs et les éleveurs". Ce fonctionnaire a dépensé 10 sous pour envoyer 25 copies qui ne sont bonnes qu'à jeter au poêle.

Heureusement notre cultivateur a la tête dure. Il dépensera encore 10 sous et il les enverra à Ottawa où il espère trouver quelqu'un qui le servira mieux. En attendant, personne ne fait son rapport sur l'impôt. Quand un cultivateur de langue française a fait son rapport une fois en français, ce devrait être au fonctionnaire d'Ottawa ou d'ailleurs d'en prendre note et de lui faire parvenir des copies en français, l'année suivante. S'il ne fait pas son rapport, un fonctionnaire du gouvernement n'est pas lent à lui écrire et à lui dire de s'exécuter. Si ce fonctionnaire a le nom de ce cultivateur, pourquoi ne pourrait-il pas avoir un F au bout du nom; cela sauverait des sous au gouvernement. C'est un pauvre argument, j'en conviens, puisque plus ce fonctionnaire dépense, plus il passe pour prendre la part du gouvernement. Ensuite cela sauverait bien des ennuis aux cultivateurs de langue française. Encore un autre pauvre argument à jeter à la face d'un fonctionnaire unilingue, puisqu'il sait par expérience que plus il embête les cultivateurs ou autres gens de langue française, plus il raccourcit la liste des lutteurs. Combien, en effet, malheureusement, se laissent fléchir et lâchent le manche du fouet! Il faut admettre que ce n'est pas très agréable de toujours lutter contre de pareils "bossus". Mais n'est-ce pas le devoir de chacun et de tous de lutter jusqu'au bout?

Je recevais, ces jours derniers, une lettre d'un fonctionnaire bilingue du gouvernement qui m'avouait malheureusement qu'il avait très souvent à lire des lettres supposées écrites en anglais, mais qui n'étaient ni anglaise, ni française. Il ajoutait: "Pourquoi tout, tout, tout le monde de langue française ne se sert-il pas de sa langue auprès de "tous" les fonctionnaires du gouvernement?"

Encore une fois, exigeons toujours du français partout où nous avons droit de l'avoir. Chaque pouce de corde que nous lâchons sert à nous étouffer plus fort. Ah! si les trois millions d'âmes qui parlent le français au Canada ne lâchaient jamais prise, toujours et partout, il y a "belle lurette" que nous serions "ex aequo" au Canada avec nos frères de langue anglaise dans presque tous les domaines! Mais il y a un "si" et ce "si" perd, trop souvent, hélas! plusieurs de ses "dents". Il y a des brèches tout le long. Naturellement "ça ne scie pas aussi fort" qu'on pourrait l'espérer.

On se sent encore humilié — comme un coq qui a perdu sa queue à la bataille — d'écrire sur une lettre: Mlle ou Mme, au lieu de "Miss" ou "Mrs". On a peur de passer pour "chaussons" si on se permettait d'écrire sur le coin d'une lettre ou d'un colis: "Retournez à Mme X, rue — au lieu de "Return to Mrs. X, ... St., Box 25". Ce sont des détails, oui, mais des détails si importants qu'on ne peut les laisser de côté pour remporter la victoire. A l'assaut donc avec tous ces petits détails et nous serons certains de rester Canadiens.

SALEM.

PARIS — Selon des rapports reçus à Paris, un vent violent a balayé toute la côte de la Manche jusqu'à Gibraltar et même la Méditerranée. Le [illegible] "Louis-Pasteur" s'est perdu sur les rochers de Bretagne, près du phare d'Audierville, et cinq hommes se sont noyés.

Livres à lire

Etudes et Appréciations

Nouveaux fragments apologétiques, par Mgr L.-A. Paquet

Théologien, orateur, écrivain, Mgr L.-A. Paquet brille au premier rang parmi cette phalange québécoise qu'illustrent les noms des Chapais, des Roy, des Gosselin, des Rivard, tous lettrés de forte culture, de goût délicat, dont les belles oeuvres font le plus grand honneur à la littérature canadienne.

Chaque fois qu'un grave problème inquiète l'âme nationale ou qu'une erreur la menace, on est accoutumé de se tourner vers l'éminent théologien de Québec; et chaque fois, sa science et son patriotisme lui dictent la doctrine sûre, le mot lumineux qui imposent la conviction et impressionnent la volonté.

On retrouvera quelques-unes de ces précieuses directions dans les "Nouveaux fragments apologétiques" — cinquième volume de l'admirable série des "Etudes et Appréciations" — que l'auteur dédie modestement au "lecteur pressé, las, harassé, superficiel peut-être, qui n'oserait aborder un ouvrage de forte texture et une composition de trop longue haleine".

En tout cas, pressé ou non, le lecteur dont l'esprit est avide de substantiels aliments ne quittera sûrement pas ces pages sans y revenir, tant qu'il n'en aura pas épuisé la riche matière.

Le point culminant du volume est peut-être cette superbe conférence sur "le culte de la vérité", prononcée récemment à Montréal devant un auditoire d'élite et qui est tout un programme d'action intellectuelle orientée par "la vision claire de l'idéal chrétien". Le noble amour du vrai dont il voudrait imprégner l'âme de ses compatriotes, nul chez nous ne le cultive avec plus de ferveur et ne le fait rayonner avec plus de foi ardente et de pressante logique que Mgr Paquet. Nul non plus ne revêt la vérité, cette auguste dame, de plus splendides vêtements, par la puissance et la beauté de sa parole. Qu'on lise seulement — ou qu'on relise — les chapitres intitulés: l'Eglise et les survivances nationales, la prière et la science, l'amour de l'Eglise, le cardinal Bégin, les déviations de l'art.

Qu'on lise tout! Plus d'un aspect de la doctrine et de la hiérarchie catholiques nous apparaîtra dans une nouvelle lumière, et des convictions plus justes et plus nettes prendront la place de maintes captieuses erreurs.

La Beauté du Verbe

par Alfred Decelles, fils
25 sous, Imprimerie Beauregard, Ottawa

M. Decelles chante la beauté du verbe français, précis et clair, riche et harmonieux, que nous insultons trop souvent par nos prononciations bizarres, nos locutions vicieuses, nos anglicismes. Agréable brochure bourrée d'exemples pris sur le vif et de citations d'auteurs choisis. "Je croyais, écrit M. Decelles, en rappelant ses premières désillusions d'apôtre du bon parler, je croyais jusqu'à un certain point avoir délogé un grand nombre d'anglicismes." Il peut le redire aujourd'hui avec espoir. Malgré les inévitables vicissitudes, nul effort n'est perdu dans ce grand travail d'épuration de notre langage.

LE CRITIQUE.

Documents pontificaux concernant l'"Action Française"

Lorsqu'il condamnait les erreurs doctrinales de l'"Action Française" de Paris, Pie XI demandait qu'on donnât à ses paroles la plus large publicité possible, même en dehors des frontières de France. C'est le rôle d'ailleurs des oeuvres de presse catholique de diffuser les enseignements pontificaux et il n'en est aucun, si particulier que soit le sujet traité, d'où chaque catholique ne puisse tirer quelque profit. Les documents concernant l'"Action Française" apporteront certainement à bien des esprits de chez nous des lumières qui éclaireront leur foi et démasqueront certains dangers auxquels elle peut être exposée.

Aussi l'"Oeuvre des Tracts" a cru remplir le rôle qu'elle s'est assigné en réunissant en brochure ces graves documents. Ils forment le tract 92 de sa collection. Nous le recommandons à nos lecteurs. Il se vend que 10 sous l'exemplaire, $6.00 le cent.

S'adresser à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

PITTSBURG — La grève a éclaté vendredi. Environ 45,000 mineurs et plus de 200 mines ont cessé leurs opérations.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Pas fusion, mais collaboration plus intime

Le [illegible] ([illegible]):

[illegible]

"[illegible] de l'A. C. J. F. C. [illegible] rapport avec les [illegible] de l'Ouest, [illegible]

[illegible] Qu'on [illegible] un seul. [illegible] amis de l'Ouest qui [illegible] être le plus d'être ainsi "fondus" [illegible]

Si l'on entend, par contre: "relations plus intimes, collaboration plus fréquente et plus variée", assurée peut-être par un comité de liaison où figureraient des représentants des divers corps, nous laissons [illegible]. Car, [illegible] de l'effort général, [illegible] les initiatives et les bonnes volontés locales.

C'est [illegible] dans cette forme d'union, intime et souple à la fois, que résident les meilleures promesses d'avenir.

Le timbre bilingue

Le Soleil (Québec):

Une dépêche spéciale d'Ottawa, parue samedi dernier dans notre journal, nous apprenait que les honorables Lemieux et Marcil, tous deux membres de l'Exécutif national des fêtes de la Confédération, ont demandé à leurs collègues de langue anglaise de bien vouloir exiger avec eux des timbres bilingues suivant l'esprit et la lettre du pacte fédératif. Ils eurent l'assentiment de l'hon. Herbert Marler, puis, avec l'appui de M. Tom Moore, représentant ouvrier, la proposition fut unanimement acceptée par le comité. L'hon. M. Veniot, avisé, a immédiatement ordonné l'émission de timbres bilingues.

Le français au Parlement d'Alberta

L'Union (Edmonton):

La semaine dernière, une question qui nous touche de plus près attira l'attention de nos législateurs.

Ils revisaient les lois concernant les villages et les villes d'Alberta. Deux clauses y sont incluses — section 70, clause "a", du Bill des villages, et section 71, clause "a", du Bill des villes — qui disent que le secrétaire doit écrire "en anglais" les minutes des assemblées des conseillers.

M. L.-A. Giroux, député de Grouard, proposa aussitôt un amendement pour que le texte de la loi devienne: "en anglais ou en français".

M. [illegible], député de High River, demanda aussitôt avec son [illegible]: "Et [illegible] écrire en français, pourquoi pas alors aussi dans d'autres langues étrangères, tel que l'ukrainien?"

"Le français langue étrangère au Canada, depuis quand?" s'écria M. Giroux.

[illegible] s'écroula au milieu des rires de toute la Chambre.

Nous pouvons ajouter ici que deux autres de nos députés canadiens: MM. [illegible], de Saint-Albert, le Ducléé, de la Rivière-la-Paix, appuyèrent fort la riposte de M. Giroux.

De plus M. [illegible], député [illegible] d'Edmonton, son confrère Fred White, de Calgary, le colonel [illegible], député [illegible] d'Edmonton, ont vigoureusement soutenu les droits du français, affirmant que les citoyens français en Alberta devraient légitimement pouvoir écrire leurs minutes dans la langue française qui, certainement, n'est pas une langue "étrangère" dans le Canada.

L'hon. R.-G. Reid, ministre des Affaires municipales, n'essaya pas de contester l'argument. Il accepta de laisser cette clause de côté, [illegible] jusqu'à ce qu'elle [illegible]

[illegible]

Comme on le voit, [illegible] ceux qu'ils représentent [illegible] devons leur en savoir gré.

Danger d'inondation

Les dangers d'inondation deviennent beaucoup plus sérieux au Manitoba à la suite des pluies de dimanche et de lundi. La Seine a monté rapidement et a débordé dans le voisinage de la route d'Youville, à quelques milles au sud-est de Winnipeg. Des portions de la route Dawson, entre Saint-Boniface et Lorette, sont également inondées et presque impassables. La situation est sérieuse dans les paroisses de Lorette, Sainte-Anne et Saltel. Jusqu'ici, la rivière Rouge n'a causé aucune inquiétude.

Mgr Andrea Cassulo est nommé délégué apostolique au pays

Comme la Liberté l'a déjà annoncé, il y a quelques semaines, les dépêches confirment la nomination de Mgr Andrea Cassulo, archevêque titulaire de Leontopolis, comme délégué apostolique au Canada, en remplacement de Mgr Pietro di Maria.

Mgr Cassulo est né à Castelletto d'Orba, diocèse de Tortona, le 30 novembre 1869, et pendant plusieurs années il a rempli des postes importants. Le 15 avril 1914, il fut nommé évêque de Fabriano et de Matelica, puis archevêque titulaire le 24 janvier 1921, alors qu'il fut envoyé par le Saint-Siège pour remplir les fonctions de premier délégué apostolique en Egypte et en Arabie. Il fut autrefois secrétaire puis vicaire général du cardinal Mistrangelo, archevêque de Florence.

Le nouveau délégué apostolique est attendu au Canada en juin.

Un parc national pour le Manitoba

Ottawa — Sur la recommandation du Dr Bissett, député libéral de Springfield, le gouvernement fédéral a consenti à mettre de côté 900 milles carrés, dans l'est du Manitoba, comme parc national et réserve de gibier. Il supportera lui-même tout le coût de la création et de l'entretien de ce parc, si le gouvernement provincial accepte la proposition.

MONTREAL — M. P.-B. de Crèvecoeur, bibliothécaire du "Fraser Institute", a été créé chevalier de la Légion d'honneur, et M. le Dr O.-P. Gagnon, trésorier de l'Alliance française, officier de l'instruction publique.

Le siège archiépiscopal d'Ottawa

Le siège d'Ottawa, auquel la mort a enlevé son digne titulaire, fut érigé en évêché le 25 juin 1847, sous Pie IX, et en archevêché le 8 juin 1886, sous Léon XIII. Le regretté Mgr Emard en était le quatrième évêque et le troisième archevêque, ses prédécesseurs étant: Mgr Guigues, Mgr Duhamel — sous lequel la capitale devint province ecclésiastique par bref pontifical daté de juin 1886 — et Mgr Charles-Hugh Gauthier, prélat d'origine irlandaise qui fut transféré du siège de Kingston à celui d'Ottawa, et auquel succéda Mgr Emard en 1922. On sait que ce dernier était l'un des doyens de l'épiscopat canadien, sa consécration remontant à trente-cinq ans, dont trente passés à Valleyfield dont il fut le premier évêque.

AU TONKIN

Lettre du R. P. Dionne, C.SS.R., ancien vicaire de Sainte-Anne des Chênes

Mission de Phat-Diem, Tonkin,
28 janvier 1927.

Aux élèves du Couvent,
Sainte-Anne des Chênes.

Chers élèves,

J'ai reçu, — et avec quel plaisir! — la lettre si bien composée et en même temps si apostolique que vous avez bien voulu m'envoyer dans cette lointaine mission. Je vous félicite et vous remercie des beaux sentiments que vous exprimez. Je vous remercie surtout des bonnes prières que vous vous engagez à faire à mon intention. C'est vraiment pour moi un grand encouragement.

Lorsque j'ai lu votre lettre, ma pensée s'est portée tout de suite sur un trait de la vie de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Elle aussi avait voulu être la marraine d'un missionnaire. Qui dira combien d'âmes elle a sauvées par ses prières et ses sacrifices? Combien elle portait intérêt aux missions! Le 2 février 1897, elle écrivait en l'honneur du Bienheureux Vénard, martyrisé au Tonkin, où je me trouve maintenant:

Je la chéris cette plage infidèle
Qui fut l'objet de son ardent amour.
Avec bonheur je volerais vers elle
Si mon Jésus le demandait un jour.

J'accepte donc de tout coeur et avec reconnaissance tous les parrains et marraines qui voudront bien prier pour les pauvres païens. Oh! combien de pauvres âmes vous devront de la reconnaissance quand un jour ils se verront au ciel à cause de vous.

Vous choisissez le 25 de chaque mois pour la "journée missionnaire". Je m'unirai, moi aussi, à vous; au saint sacrifice de la messe surtout je demanderai à Jésus de bénir et de combler de ses grâces tous ceux qui montrent tant de zèle pour la conversion des âmes.

Je remercie aussi les Révérendes Soeurs, vos bonnes maîtresses; je présume qu'elles ne sont pas étrangères à cet élan d'apostolat qui vous fait traverser en esprit les mers pour courir vous aussi à la conquête des âmes païennes. Or! qu'ils sont nombreux ceux qui ne connaissent pas encore le bon Dieu!

Puisque vous prenez tant d'intérêt à nos chers Annamites, je vais tâcher de vous donner quelques nouvelles et quelques détails qui devront vous intéresser.

Je ne suis plus en Annam, mais au Tonkin, à Phat-Diem, à 200 milles à peu près de Huê. Je suis venu apprendre ici l'annamite tonkinois qui diffère un peu de la langue de Huê. Je demeure à l'évêché. Mgr Marcou, vicaire apostolique, est très bon pour moi. Il ne me laissera certainement pas souffrir. J'ai pour professeur de langue annamite un catéchiste de 40 ans. Il ne connait pas le français. Il connait un peu de latin, et c'est dans cette langue que nous parlons. C'est vous dire qu'il va falloir apprendre bien vite l'annamite si nous voulons causer. La langue est difficile. Me voilà enfant d'école, répétant pendant des jours: ba, bé, bi, bo, bu... J'espère qu'avec le temps et la patience je parviendrai à connaître la langue suffisamment.

Les Annamites sont, en général, pauvres. Leurs maisons sont faites de paille. Il n'y a pas de plancher. Leurs lits consistent en quelques planches qu'ils recouvrent d'une natte. Il y en a aussi qui n'ont pas de maison. Toute la famille se loge dans une petite barque sur les rivières, ou le bord des fleuves. Ils ne se croient pas plus malheureux pour cela. S'ils ont le bonheur d'être chrétiens, c'est pour eux ordinairement une grande consolation.

Les chrétiens de Phat-Diem sont très pieux. Le dimanche, ils envahissent l'église dès 4 h. du matin. Il n'y a pas de chaises dans l'église. Chacun apporte une petite natte; il s'en sert pour s'agenouiller ou s'asseoir. Il y a dans la paroisse 10,000 chrétiens. Tous les jours il y a 500 à 600 communions, les dimanches mille; et les jours de fête 5,000 à 6,000 au moins. Il y a des familles de huit personnes qui communient tous les jours. Vous allez me dire: "Nous ne pensions pas qu'il y avait tant de chrétiens là-bas!" Remarquez bien que ce n'est pas partout comme ici. Phat-Diem est une des plus belles missions de l'Asie. Et puis, à côté de ces paroisses chrétiennes il y a des centaines et des milliers de villages païens. Oh! qu'il y a du monde dans ce pays!

J'ai assisté, lundi dernier, à la distribution des prix à l'école des garçons. On lut à Monseigneur une longue adresse en annamite. C'est très amusant à entendre; on dirait qu'ils chantent leurs lectures. Il y eut ensuite un choeur de chant accompagné du tambour. On passa le thé aux visiteurs et puis le bétel. Les Annamites aiment beaucoup à chiquer le bétel; et la politesse veut qu'après avoir présenté du thé aux visiteurs, on offre aussi du bétel. J'accepte le thé, mais je n'ai pas touché au bétel; ça viendra bien un jour.

Il y a dans la paroisse une communauté des Soeurs des Missions. La Révérende Mère Supérieure a déjà passé plusieurs années dans l'Ouest canadien; et parmi les Soeurs, il y a une Canadienne française de Saint-Eustache, Manitoba: Soeur Sainte-Solange. Je suis allé faire une visite au couvent. Nous avons parlé du Manitoba. La Soeur connait déjà assez l'annamite pour faire la classe aux petites filles.

J'oubliais de vous dire — et cela surtout pour les enfants de choeur — les petits Annamites servent très bien la messe. A 8 et 10 ans ils connaissent les répons. Ils servent toujours pieds nus, même avec des soutanes rouges, mais Notre-Seigneur est content quand même, et il choisit souvent de ses prêtres parmi ces enfants de choeur annamites. Vous qui avez le bonheur de pouvoir vous chausser pour servir la messe, pensez à vos petits frères annamites; soyez pieux, plus qu'eux même; et qui sait si un jour le bon Dieu ne choisira pas l'un ou l'autre d'entre vous pour en faire un missionnaire. En tous cas, soyez-le déjà tous d'esprit et de coeur, en priant beaucoup et en étant fidèles à vos belles résolutions.

J'ai raconté à Mgr Marcou, vicaire apostolique, ce que vous vouliez faire pour la conversion des Annamites. Il m'a dit de vous dire qu'il bénissait vos bonnes résolutions. Il m'a remis pour vous une image des seize missionnaires martyrs.

Je présente mes respects à la Révérende Mère Supérieure et aux Révérendes Soeurs.

Présentez aussi mes salutations fraternelles à votre vénéré curé.

Je demeure en Notre-Seigneur

Votre tout dévoué,

Ed. DIONNE, C.SS.R.

Le congrès mondial d'aviculture

Dates du congrès: 27 juillet au 4 août 1927. L'assemblée a lieu au Canada, à l'invitation du gouvernement.

Le premier a été tenu à La Haye en 1921.

Le deuxième en Espagne en 1924.

Le troisième sera tenu au Canada cette année.

Ottawa est la ville du Congrès.

On compte que six mille délégués seront présents.

Parmi ceux-ci il y aura les savants les plus renommés en élevage, en alimentation et en questions économiques, des éleveurs, des représentants du commerce, en fait les dirigeants dans tout ce qui se rapporte à l'industrie avicole.

De trente à quarante pays seront représentés.

On verra à l'exposition les poules originales des jungles de l'Inde, la poule africaine, un four incubateur de l'Egypte, les fameuses gravures d'oiseaux Aldrovandi de l'Université de Bologne, Italie; les poules Guinées de l'Italie; la race espagnole "Les Paradis"; la race canadienne "Chantecler", et toutes les races et variétés du Standard Américain de Perfection.

Le Canada devrait avoir un délégué pour chaque délégué venant d'autres pays.

Si vous vous intéressez à l'industrie avicole, venez à Ottawa en juillet prochain, et assistez au Congrès Mondial d'Aviculture du 27 juillet au 4 août.

CONCERT FRANCAIS

Chemin de fer National du Canada (poste CNRW), Winnipeg, Man.

Voici le programme du concert française du samedi 9 avril, à 9 h. du soir. Ce programme de musique sera interprété par Mlle Alberta Bernier, pianiste; M. Lucien Dechêne, baryton; M. Maurice Goulet, élocutionniste; M. L. Trudeau, basse; le trio de concert Wegbecher, composé de M. R. Wegbecher, violoniste, M. Rosenfeld, violoncelliste, et Mme Louise Lavack-Thibault, pianiste.

Programme

Solo de piano: "La Ronde des Lutins" (Lizst), par Mlle Alberta Bernier.

Chant: "Mariage d'oiseaux" (Geedes) et "Nos Souvenirs" (Favart), par M. Lucien Dechêne, baryton.

Déclamation: "La Chèvre de M. Seguin" (Daudet), par M. Maurice Goulet.

Chant: "Humoresque" (Fwinstead) et "Caprice Viennois" (Kreisler), par Mlle Alberta Bernier.

Trio: "Tannhauser" (Wagner), par le trio de concert Wegbecher.

Solo de baryton: "Quand nous serons vieux" (Botrel) et "Envoyons de l'avant" (Tremblay), par M. Lucien Dechêne.

Trio: "L'Après-midi" (Wegbecher) (extrait de la suite "Dans les Bois), par le trio de concert Wegbecher.

Solo de basse: "Les deux Grenadiers" (Schumann), par M. A. Trudeau.

Déclamation: "En roulant ma boule", par M. Maurice Goulet.

Trio: "Valse" tirée du "Ballet de la Belle au Bois dormant" (Tschaikowsky), par le trio de concert Wegbecher.

Piano: "Rhapsodie No 6" (Lizst), par Mlle Alberta Bernier.

Le Coin des Enfants

CAUSERIE

Mes petits enfants ont sans doute entendu parler de ce temps merveilleux des sucres qui fait le bonheur des cousins et cousines du Québec. Sirop d'érable, sucre du pays... Voilà des mots aux évocations bien alléchantes pour les tout-petits et des sujets pleins d'actualité de ce temps-ci dans la vieille province.

A la fonte de neige — c'est-à-dire dès les premiers beaux jours du printemps — les fermiers québecois sortent leur assortiment de goudrelles et de chaudières préparées avec soin pendant les longues veillées d'hiver, et se rendent à l'érablière (forêt d'érables) où ils fixent à chaque arbre une petite goudrelle de bois ou de fer. Cette goudrelle recueille l'eau sucrée coulant de l'arbre et la laisse tomber en tintant dans la chaudière en fer blanc qui remplace aujourd'hui le vieux "cassot" d'écorce de bouleau dont on se servait autrefois.

Quand les chaudières débordent de sève, on la recueille et on la fait bouillir, ce qui s'appelle faire une "brassée", et alors commence le temps des réjouissances pour la jeunesse qui vient goûter la tire et le sucre, lécher la palette, manger des trempettes, taquiner, rire et chanter. C'est qu'on s'amuse franc à la "cabane"!

En me lisant, mes chers petits amis ouvrent de grands yeux émerveillés où se lit le désir de folâtrer un jour dans une belle érablière canadienne, par un clair soleil de mars ou d'avril, et de savourer la bonne tire dorée de chez-nous. Mère-Grand nous le souhaite à tous, chers petits, car plus tard, quand vous serez bien bien vieux comme moi, avec quelle émotion ne vous rappellerez-vous pas ces gaies randonnées à la "sucrerie" où l'on s'amuse avec entrain et d'où l'on revient meilleurs — à cause de ces petites joies du bon Dieu qui font la vie belle et mettent du soleil au coeur.

MERE-GRAND.

LE CONCOURS DE MARS

Grades 8 à 11

Grade XI — Prix: Léona Champagne, Couvent de Sainte-Anne des Chênes.

Grade X — Prix: Wilhelmine Gratton, Couvent de Sainte-Agathe.

Grade IX — Prix: Germaine Tétreault, couvent de La Broquerie.

Grade VIII — Prix: Cécile André, école Saint-Joachim, La Broquerie.

Mentions honorables — Léona Nault, Gabrielle Destroismaisons, Geneviève André, Jeannine Chainé, Thérèse Dufour, Antoinette Boulet, Eveline Bleau, Louise-Anna Lemoine, Roberta Tellier, Germaine Beaudry, Antonia Nault, Simone Perron, Jeannette Lanthier, Isabel Conrad, Olivine Lambert, Georges Perron, Eva Vermette, Annie Charnicki, Jane McAdams, Germaine Morice, Marie-Louise Alary, Jeanne Monchamp, Yolande Tellier, Eva Souka, Elza Janssens, Anna Sicotte, Arthur Gagnon, Inez Desmarais, Bernadette Laurin, Yvonne Guay, Clara Pelletier, Alexandre Fabas, Irène Lafortune, Antoinette Colliou, Marie Labous, Agnès Morisseau, Isabelle Rouillard, Agnès Landry, Jeanne Leclaire, Godelieve Simoens, Godelieve Lannoo, Serene Vandecavyie, Denise Molloy, Juliette Dionne, Eva Charette, Claire Brunet, Béatrice Biron, Léonie Poitras, Alice Pion, Madeleine Sourisseau.

Autres compositions méritantes — Florence Mondor, Adélaïde Plante, Louise Guertin, Jeanne Cimon, Hélène Lejeune, Cécile Lambert, André Therrien, Marcelle Rocan, Thérèse Lambert, Simone Antaya, Annette Chêné, Gertrude Delille, Eveline Bellefeuille, B. Sabourin, Marcelle Toupin, A. Lafrance.

Grades 5 à 7

Grade VII — Prix: Ernest Simard, école Saint-Joachim, La Broquerie.

Grade VI — Prix (*ex aequo*): Gaston Bohémier et G. Trottier, du Collège de Saint-Norbert.

Grade V — Prix: Louis Boucher, Saint-Laurent.

Mentions honorables — Berthe Lafortune, Marcel Pittet, Paul Dubé, Antoinette Dumaine, Yvonne Fouasse, Jeanne Labona, Alida Fabas, Hélène Guénette, Florent Bohémier, Rosa Pelletier, Nathalia Desmarais, Arthur Lacerte, Bibiane Lacerte, Rose Vandaele, Elzéar Vouriot, Eugène Gousseau, Antoinette Laurin, Laura Perron, Gérard Bureau, Orile de Montigny, Henri Avanthay, Elodie Champagne, Flore Boulet, Georgiana Landry, Irène Galipeau, Adèle Paillé, Cora Barnabé, Edgar Vincent, Roger Péreux, Georges Chèvrefils, Joseph Tétreault, Aimé Bisson, Doris Rougeau, Emilienne Fabas, Jean-Louis Derrien, Robert Coutu, Napoléon Gareau, Gabrielle de Moissac, Gertrude Pelletier, Marie Richardson, Eva Joyal, Lucie Lavoie, Louis Boucher, Jeanne Tougas, Alice Perrin, Augustine Beaumont, Monique Bohémier, Marie-Ange Pilon, Jeanne Dheilly, Hélène Rey, Jean Gautron, Hélène Bédard, Lucille Delille, Angéline Beaumont, Marie-Ange Lapointe, Yvonne de Moissac, Régina Leclaire, Marie Cadieux, Odile Laporte, Aurélie Delisle.

Autres compositions méritantes — Mathilde Paillé, Gertrude de Montigny, Malvina Gauthier, Jacques Laurin, May Anderson, Marguerite Guay, Marie Boucher, Jeanne Gauthier, Jeanne Côté, Irène Jodoin, Cécile Brunet, Marie Hermary, Elisabeth Girouard, Flore Doutre, Yvonne Chèvrefils, Bernard Perron, Cécile Toupin, Christiane Legoff, Ulysse Bohémier, Pauline Spénard, Rita Bureau, Jeanne Perron, Yvonne Avanthay, Marcel Grandpré.

Grades 1 à 4

Grade IV — Prix: Adèle de Rocquigny, Haywood.

Grade III — Prix: Thérèse Chaput, couvent de Saint-Adolphe.

Grade II — Prix: Germaine Chaput, couvent de Saint-Adolphe.

Grade I — Prix: Antonio Vinet, Saint-Georges.

Mentions honorables — Rose-Alma Larivière, Antoinette Pageot, Alida Clément, Flore Jacques, Eva Ducharme, Jeannette Mathieu, Madeleine Dubuc, Jeannette Gareau, Marie Abgrall, Hélène Champagne, Hélène Laporte, Gabriel Pittet, Antoine Laurin, Léopold Laurin, Edmée Fréchette, Marthe Mahony, Margaret Crawford, Cécile Doutre, Anne-Marie Pambrun, Irène Phaneuf, Wilfrid Perron, Joseph-Eugène Perron, Denise Pelletier, Alice Johnson, C. Meunier, Julia Van Hoorenbeck, Armand Saint-Onge, Lucien Gauthier, Jeanne Bellavance, Pierre Désautels, Aline Bohémier, Joseph Guay, Georgina Beaudry, Elisabeth Dubé, Blanche Mathieu, Yvonne Lavoie, Léa Lévacque, Antoinette Perreault, Hervé Derrien, Berthe Coutu, Gabrielle Grandmont, Mariette Leclaire, Lucille Brunet, Eléonore Berthelette, Alida Landry, Solange Bohémier, Eva Vouriot, Fernande Gauthier, Marie Toupin, Denise Villebrun, Annette Bélanger, René de Moissac, François de Rocquigny, Marcelle Bouvier, Isabelle Derrien, Antoinette Champagne, Florence Fontaine, Henri Boucher, Pierre Gautron, Denise Dagesse, Joséphine Dubé, Victoria Dumaine, Delvina Dupont, Philippe Vincent, Eugénie Chèvrefils, Armand Champagne, Edmond Tougas, Jeanne Gauthier, Juliette de Moissac, Wilfrid Dupont, Emilia Prairie, Irène Grouette, Eveline Guay, Wilfrid Grouette, Maurice Gauvreau, Marie Perron, Georges Gagné, Wilfrid Perreault, Alphé de Montigny, Louis Avanthay, Sara Gauthier, Zéphirin Magnan, Thérèse Guay, Cécilia Champagne, Martha Gauthier, Georges Désautels, Victor Vincent, Louis Champagne, André Vinet, Pierre Péreux, Josaphat Vincent, Béatrice Dagesse.

Autres compositions méritantes — Alice Bernier, Marie-Anne Nolin, René Demers, Simonne Manseau, Théodore Dupont, Théophile Deyon, Solange Lapointe, Maria Bruneau, David Pattyn, Albert Gagné, Jean Trudeau.

NOTE — Quelques concurrents ont omis de signer leur nom ou de mentionner leur grade et n'ont pu être classés.

Que mes petits amis se souviennent qu'il est tenu compte de l'orthographe, du style et de la propreté des devoirs. Chacun choisit le genre qui lui convient le mieux: lettre ou narration. On doit écrire sur un seul côté de la feuille.

La maison

— Où vas-tu?

— A la maison.

Ainsi répondent les petits garçons et les petites filles qu'on rencontre sur les chemins, sortant de l'école ou revenant des champs. Ils ont des yeux clairs et luisants comme l'herbe après la pluie, et leur parole, s'ils ne sont pas effarouchés, pousse toute droite, à la manière des plantes qui disposent de l'espace et ne sont pas gênées dans leur croissance.

— Où vas-tu?

Ils ne disent pas: "Nous rentrons chez nous." Et pas davantage: "Nous allons à notre maison." Ils disent: la maison. Quelquefois, c'est une mauvaise bicoque à moitié par terre. Mais tout de même, c'est la maison. Il n'y en a qu'une au monde. Plus tard, il y en aura d'autres, et encore n'est-ce pas bien sûr.

Et même des jeunes hommes et des jeunes femmes, et des personnes d'âge et des gens mariés s'ils vous plaît, se servent encore de cette expression. "A la maison", on faisait comme ci; "à la maison", il y avait cela. On croit qu'ils désignent leur propre foyer. Pas du tout: ils parlent de la maison de leur enfance, de la maison de leurs père et mère qu'ils n'ont pas toujours su garder ou dont ils ont changé les habitudes, et c'est tout comme, mais qui est immuable dans leur souvenir. Vous voyez bien qu'il n'y en a pas deux...

COMPOSITIONS PRIMÉES

Un quart d'heure tragique

"Maman! maman! criaient trois petits enfants, voilà les Sioux! Cache nous! Le plus grand s'en vient en affilant son couteau, ils vont te tuer." — "Non, mes enfants. Priez le petit Jésus et ils ne nous feront point de mal." Et les petits enfants tout tremblants se cramponnaient au tablier de leur mère.

Les Sioux furent vite rendus au seuil de la porte, car la demeure de Mme Désautels était bâtie non loin du chemin de Sainte-Anne. On était alors en 1865. Son mari, M. Jean-Baptiste Désautels, était arrivé au pays depuis quelque temps déjà, avec sa jeune famille; il portait le courrier aux colons échelonnés sur le chemin que suivaient les caravanes. Ce jour-là, il était absent et sa femme sentit plus que jamais le pénible de sa situation, dans un pays encore si nouveau. Il est facile de se figurer son émotion en voyant sa demeure envahie par ces féroces indiens, ennemis de sa race.

A cette heure tragique, elle fut digne du sang français. Comme une autre Madeleine de Verchères, elle jeta d'abord un appel angoissé au Dieu qui veille sur ses créatures, puis elle prit bravement son parti. S'avançant résolument vers les intrus, elle leur demanda: "Que voulez-vous?" Bien que ne comprenant pas sa langue, ils furent frappés par sa dignité et se contentèrent de montrer par des signes qu'ils désiraient manger. Puis, sans autre invitation, ils s'installèrent dans un coin de la salle, assis sur le plancher.

"Maman, dit la petite fille, si tu leur donnais quelque chose de bon, peut-être qu'ils s'en iraient." — "Oui, je vais leur donner ce qui me reste de pémican et les galettes que je viens de faire. Tenez-vous près de moi." — "Ah! maman, ils sont donc épeurants! Regarde, ils nous montrent de belles perles." — "Ne les regardez pas et surtout ne me quittez pas, car c'est pour vous attirer qu'ils vous montrent ces objets."

La pauvre mère avait vite compris, aux regards des sauvages, que c'était à ses enfants qu'on en voulait. Les Indiens ont toujours désiré posséder des petits blancs; aussi elle ne perdait pas de vue ses chers trésors.

Avec des petits glapissements de joie, les Sioux se jetèrent sur la bonne provende qu'on leur servait, et en un clin d'oeil tout fut englouti.

Rassasiés, contents de l'accueil qui leur avait été fait, ils semblèrent renoncer à leurs projets d'enlèvement, car après avoir fumé un bon calumet, ils se relevèrent d'un bond et disparurent. Quelques instants plus tard, Mme Désautels entendit un galop effréné et sur la route elle vit un tourbillon de poussière. Avec ce nuage s'envolèrent ses craintes et elle n'eut que la force de se jeter à genoux pour remercier Dieu d'une si visible protection.

Léona CHAMPAGNE.
Couvent de Sainte-Anne des Chênes (grade XI).

* * *

Un jour, étant seule avec ses enfants, Mme Désautels, une des premières Canadiennes de l'Ouest, comme tant d'autres héroïnes défendit sa famille par la prière et la bravoure, armes qu'elle dut faire briller au plus haut degré. Elle demeurait alors sur la route de Sainte-Anne, petite paroisse qui a ses charmes non seulement pour ceux qui y sont nés, mais encore pour ceux qui ont le doux privilège d'y faire le pèlerinage annuel. Cette paroisse eut à lutter contre ces barbares qui habitaient le pays dans les premiers temps et qui s'amusaient à maltraiter les citoyens. C'est dans ces circonstances que Mme Désautels dut montrer son caractère énergique.

En attendant l'heure du diner, la mère de famille filait tranquillement son rouet. A ses côtés le petit dernier dormait dans son berceau. De temps en temps elle jetait un regard réjoui sur sa figure fraîche comme une rose épanouie. Dans un coin de l'appartement, l'aînée des filles, assise sur un coffre, travaillait au métier en fredonnant une chanson.

Le bonheur, le calme, la paix, régnaient dans ce foyer, mais bientôt des troubles devaient surgir au milieu de cette humble famille. Mme Désautels, regardant par la fenêtre pour voir si elle n'aurait pas la joie de donner l'hospitalité à un voyageur, aperçut, à sa grande stupéfaction, une bande de Sioux armés de couteaux menaçants. Vite elle ferme la porte à clef et ne sachant trop que faire pour protéger les pauvres êtres que Dieu lui avait confiés, elle fit appel à sa bravoure et à sa piété, puis laissa la Providence faire le reste.

Voilà les traîtres arrivés au logis; ils jettent des cris féroces, enfoncent la porte et se préparent à traiter le mobilier de la même manière, lorsque Mme Désautels, dans sa bonté, les invite à s'approcher de la table où elle leur sert généreusement à manger. Les Sioux, touchés de cet acte de bonté, remercient la noble et courageuse dame et se retirent un peu plus poliment qu'ils étaient entrés.

Qu'elle dût être fervente la prière d'action de grâce adressée à Dieu par cette brave pionnière!

Wilhelmine GRATTON.
Sainte-Agathe, Man. (grade X).

* * *

Vers l'année 1865, alors que les territoires du Nord-Ouest n'étaient que le domaine des sauvages et de quelques trappeurs au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson, Mme Désautels, une des premières femmes blanches arrivées dans le pays, habitait alors avec ses enfants sur le chemin de Sainte-Anne. C'était durant l'été; son mari se trouvait parti en expédition, comme c'était alors l'usage, et pendant ce temps, les femmes restaient seules à la maison avec les enfants.

La tâche était rude, parce que tous les labeurs leur incombaient pendant cette absence; de plus, elles étaient exposées à toutes sortes de périls dans un pays où la civilisation n'avait pas encore pénétré.

Mais notre héroïne était de la trempe de nos premiers ancêtres de l'Est: le courage, la bravoure ne lui faisaient jamais défaut.

Un jour que Mme Désautels vaquait à ses occupations, elle fut saisie par des cris, des hurlements lointains. Elle sort pour s'assurer si ses oreilles ne la trompaient pas. A sa stupéfaction, elle aperçoit une bande de Sioux armés de couteaux et menaçants qui se dirigent du côté de sa demeure.

Sans perdre son sang-froid, elle fait rentrer ses enfants en les rassurant de son mieux, jette un regard suppliant sur l'image du Sacré-Coeur et fait une prière mentale. C'était sa seule protection, mais combien puissante!

La caravane ne tarda pas à pénétrer dans la maison en poussant des cris de joie et de satisfaction, comme des fauves qui tiennent déjà leur proie. Mais à la vue de cette femme si calme et si douce, leur rage se trouve désarmée. Mme Désautels, avec un ton calme, leur demande ce qui les amenait.

Celui qui semblait être le chef, après avoir hésité un moment, lui dit qu'il voulait avoir quelque chose à manger.

Mme Désautels leur fait un signe affirmatif en les priant d'attendre un moment afin qu'elle puisse se mettre en frais de leur préparer un succulent repas, auquel nos barbares firent honneur. Leur rage se trouva ainsi apaisée, grâce au sang-froid et au tact de leur hôtesse. Ils se retirèrent sans lui faire aucun mal, comme un ennemi vaincu par un adversaire supérieur.

Après leur départ Mme Désautels fit venir ses enfants et devant l'image du Sacré-Coeur, ils se jetèrent à genoux et firent une longue action de grâce pour remercier Dieu de les avoir protégés dans un moment aussi critique.

Cécile ANDRE.
Ecole Saint-Joachim, La Broquerie (grade VIII).

* * *

J'aide mes parents

Chère Mère-Grand,

Nous sommes pour nos parents un sujet de soucis, car ils doivent pourvoir à tous nos besoins. Le jour, ils travaillent pour nous et souvent ils veillent la nuit pour n'avoir pas à nous dire le lendemain qu'il n'y a plus de pain. Si nous ne pouvons maintenant partager leur tâche, il est du moins de notre devoir de tâcher de la leur rendre moins rude par le soin que nous prendrons de les aider selon notre âge. Aussi dès qu'ils me commandent quelque chose, je le fais promptement, sans murmurer, parce d'abord je sais qu'ils tiennent la place de Dieu, et puis parce que je les aime de tout mon coeur et que je veux le leur prouver chaque fois que j'en ai l'occasion.

En hiver, je rentre le bois et l'eau, je soigne notre vache et notre porc, je nettoie l'étable, je balaye la neige autour de la maison, je fais les commissions. Mais ce n'est pas tout. Quoique je sois un petit garçon, j'aide maman aux soins du ménage, car je suis l'aîné et j'ai six petits frères et cinq petites soeurs. Quelquefois je prends soin des plus petits et même j'essuie ou je lave la vaisselle, je balaye; enfin j'essaye de faire plaisir à notre chère maman qui fait tant pour nous.

Vous riez peut-être, chère Mère-Grand, en vous imaginant voir un petit garçon faire la petite fille. Je vous avouerai qu'au commencement je n'aimais pas trop cela, j'avais honte, mais maintenant cela m'amuse et puis je sais que je remplis là un devoir de reconnaissance.

En été, je travaille davantage avec papa, surtout pendant les vacances. Je travaille dans le jardin et à la récolte du foin. Oh! que j'aime cela! C'est si amusant de conduire les chevaux, de faires des meules de foin. Puis vient le temps des patates; j'aide à les ramasser, mais ce n'est pas toujours aussi gai, car l'automne est souvent froid et humide.

N'importe, si le travail est parfois dur, je me console en me disant que c'est pour Dieu et mes parents.

De votre correspondant,

Gaston BOHEMIER.
Collège de Saint-Norbert (grade VI).

La prière du matin

Aux enfants petits ou grands

La prière du matin, c'est le baptême de la journée.

Quand tu es né, mon enfant, on a commencé par te baptiser, par faire de toi un petit chrétien, un enfant de Dieu, un membre de Jésus. Par ton baptême, tu as reçu le trésor de la grâce qui sanctifie et sanctifiera toute ta vie; ainsi en est-il de chacune de tes journées. Chaque journée est une sorte de petite vie qui commence quand tu t'éveilles, qui finit quand tu t'endors. Dès le commencement, il faut baptiser la journée, la sanctifier, la donner au bon Dieu, la lui consacrer tout entière, et c'est la prière du matin qui fait cela. Vois comme c'est important!

Une journée qui ne commence pas par la prière est une journée païenne. Par la prière du matin, tu souhaites le bonjour à ton excellent Père qui est au ciel, à ton sauveur Jésus qui, pendant toute la nuit, a prié et aimé Dieu pour toi au fond de son tabernacle, à la bonne Sainte Vierge, ta mère au ciel, qui a veillé sur toi avec plus d'amour encore que la mère de la terre. Tu souhaites le bonjour à ton cher ange gardien qui a fait la garde près de toi pendant que tu dormais, aux saints de ce beau paradis, que tu iras voir un jour; en un mot, tu dis bonjour à toute la famille du ciel, et tu montres par là que tu es un enfant du ciel sur la terre, un chrétien, un fils de Dieu.

Calendrier de la semaine

Jeudi 7 avril — S. Hégésippe.
Vendredi 8 — Notre-Dame de Pitié.
Samedi 9 — Ste Marie Cléophée.
Dimanche 10 — Les Rameaux.
Lundi 11 — S. Léon le Grand.
Mardi 12 — S. Jules.
Mercredi 13 — S. Herménégilde.

Rhumatisme musculaire dompté — Quand quelqu'un souffre de rhumatisme musculaire, il ne saurait rien faire de mieux que de se frictionner avec l'Huile Electrique du docteur Thomas. Que la friction soit vigoureuse et dure jusqu'à ce que le mal soit disparu. Il y a beaucoup plus de puissance dans une petite bouteille de cette huile qu'on ne croit,

Premier pansement — On se sert d'acide carbolique dans certaines usines et boutiques pour cautériser les blessures et les coupures des ouvriers. Il vaudrait beaucoup mieux avoir toujours à la portée une bouteille de l'Huile Electrique du docteur Thomas. Elle agit aussi rapidement, ne nuit pas à la peau et ne brûle pas la chair,

Ses pieds et ses chevilles enflaient

Pour se guérir, Mme J. Wilkes prit des pilules Dodd

Une dame du Nouveau-Brunswick recommande les pilules Dodd à tous ceux qui souffrent

Public Landing N.-B., 6 avril (Spéciale) — Une fois de plus, les pilules Dodd ont prouvé qu'elles ont leur efficacité pour toutes sortes de maladies de rognons par le témoignage reçu de Mme J. Wilkes, une dame bien connue de cet endroit. Elle nous dit:

"Je souffrais de douleurs atroces dans le dos, mes pieds et mes chevilles enflaient. Après avoir pris trois boîtes de pilules Dodd, je me sentais beaucoup mieux."

La maladie de rognons est commune dans toutes les classes du peuple et ordinairement on perd du temps à chercher le remède qui convient le mieux. Le meilleur procédé est de garder ses rognons en excellente condition. Les pilules Dodd renforcissent les rognons faibles. Elles sont employées dans tous les pays du monde.

En vente chez tous les pharmaciens ou à la Dodd's Medecine Co., Ltd., Toronto 2, Ont.

PATRON DE BRODERIE
De la "LIBERTE"



No 000 — NAPPE LES FRUITS ... coin et côté ensemble, 25 sous; côté, 20 sous; centre, 15 sous. Au fer chaud: 4 coins et 6 côtés, 15 sous; centre, 10 sous; feston, 5 sous; ensemble pour 30 sous. ... $1.00 sur toile; $5.00; sur pure toile.

... Catalogue de broderie ... 15 sous la feuille. Revue mensuelle de broderie et musique à 50 sous l'abonnement par an. ...

On est prié d'adresser toutes les commandes au Département des Patrons de la Liberté, 619, avenue McDermot, Winnipeg.

Carnet d'un Outaouais

EN ECOUTANT M. BOURASSA

La carte d'admission au théâtre "[illegible]", dimanche soir, portait que le député de Labelle parlerait du "Pape et de la question sociale". Le sujet semblait un peu austère, et peu fait pour attirer les grandes foules. Et cette salle publique est grande [illegible] sur trois étages. Disons tout de suite qu'elle fut remplie jusqu'à [illegible] du monde et que je suis de ceux qui ont dû écouter debout ce discours d'une heure et demie. Au[illegible] dire tout d'abord également que l'orateur était "en forme" et que ce fut un régal constant de l'entendre. Délaissant le titre de "conférence" pour n'accepter que celui de simple conversation comme en famille, M. Bourassa s'est en effet attaché à rester calme, modéré, et persuasif par la force de l'argument plutôt que par l'emphase ou la chaleur du débit. Et il se trouvait en possession de ses meilleurs moyens oratoires, ce qui est beaucoup dire comme on sait.

J'avais pour voisin un Européen sympathique et instruit, qui n'avait encore jamais entendu le directeur du "Devoir". C'est peut-être ce qui me faisait porter plus d'attention, ressentir plus de satisfaction, à la forme châtiée, à la diction parfaite, à la construction sobre et puissante de l'argumentation. On trouve déjà matière à méditation rien qu'à regarder cet orateur, avant qu'il ait commencé. Quelle distinction dans la tenue, dans la voix, dans les gestes, dans les idées, dans les sentiments! Il n'y a peut-être plus beaucoup, parmi nous, de types achevés des élites d'antan, des "seigneurs" du meilleur crû, chefs du peuple parce qu'ils en étaient aimés et le dominaient sans se séparer de lui, l'aimant aussi de par le Christ. Mais il y a celui-là, resté pur de tout alliage, de tout abaissement et marchant au devoir comme les plus purs chevaliers de la légende. Ce n'est pas qu'il soit d'une nature libérée des imperfections humaines et qu'on ne puisse vraiment trouver rien à reprendre à son tempérament, à ses façons d'agir dans la vie courante, parfois déconcertantes pour le fâcheux ou l'indifférent; bref, à l'écorce d'un arbre dont le coeur est plein de sève. Mais tel qu'il est et comme on le voit sur l'estrade, de noir vêtu, les traits tout en finesse franche, la voix apte au boudoir autant qu'à l'argument, le regard expressif, la main expressive, le corps en mouvement au point que les pieds participent au "contact" intense qu'il garde sans relâche avec l'auditeur, quelle merveilleuse et tout près d'être parfaite organisation d'homme fait avant tout pour exprimer, pour énoncer, pour clarifier, pour créer, en un mot, de l'ordre et de l'information dans l'esprit de qui l'écoute, enchanté et ravi même s'il doit se rebeller plus tard contre quelque assertion qui le prenne à rebours.

On disait autrefois de M. Bourassa plus jeune qu'il possédait d'une façon redoutable le don du sarcasme, et c'est un don qui peut offrir des inconvénients à qui veut rester charitable. Il en est resté très peu de traces, me semble-t-il, dans l'homélie païenne de ce dimanche, encore qu'on me dise que certaine allusion voilée à des personnages, oui, universitaires, ait inquiété d'aucuns parmi les auditeurs. "Pourquoi mettre des personnes en cause, me demande-t-on, et les mettre en mauvaise posture?" Voire. D'abord, je ne sais pas, quant à moi, de qui au juste M. Bourassa voulait parler, souhaitant lui-même que nous ne la reconnaissions pas. Mais enfin, cette personne a bien droit de réponse et si vraiment elle manifeste les idées à courte vue que lui impute M. Bourassa, comment empêcher celui-ci de s'en affliger et d'essayer de la mieux éclairer? Il serait bien incapable de s'en empêcher, avec son irrésistible besoin de logique, de méthode et d'ordre dans les idées.

Il s'inquiète pour le moment des tendances païennes qui règnent dans le monde, rancunes, chicanes et discordes causées par un nationalisme jaloux, étroit, agressif, haineux. "Mon devoir durant cette guerre, disait un prêtre européen à M. Bourassa, c'est de haïr les Allemands de toute mon âme." Effroyable parole, de la part d'un ministre du Seigneur doux et humble de coeur. Le tour d'esprit qu'elle révèle fait le tourment et l'inquiétude du Saint-Père, soucieux de restauration chrétienne dans la paix et la charité du Christ. Or, que voit partout le Père commun des fidèles, si ce n'est la division, la haine et la menace? Peuples contre peuples, races contre races, groupes contre groupes. Et ceci amène l'orateur à la situation canadienne même. Rappelant les maux soufferts par l'Irlande, et les mérites du peuple irlandais, il souhaite voir régner de meilleures relations chez nous entre les Irlandais canadiens et les Canadiens français. Des différences nous séparent, mais n'est-il pas possible de les étudier dans un esprit de fraternité chrétienne et indulgente? Ici, M. Bourassa rappelle qu'on lui a demandé récemment, non sans taquinerie: "Mais qu'est devenu l'orateur du Congrès eucharistique de Montréal?" On fait allusion par là à la réponse vibrante qu'il avait faite à Mgr Bourne, qui plaidait en faveur de la langue anglaise comme véhicule de la foi catholique. "Je suis resté le même homme, dit M. Bourassa, qui relit à voix mesurée ses paroles d'alors, réclamant pour les Canadiens français le droit de prier Dieu dans la langue de leur mère et promettant que les ouailles anglaises jouiraient du même traitement de notre part. Mêmes paroles, mais accent adouci, a-t-on cru dimanche soir. L'âge apporte toujours des nuances atténuées aux gestes les plus décidés, aux expressions les plus formelles; et qui sait, de plus, si ce discours important du laïque le plus en vue aujourd'hui parmi nous ne s'inspire pas de renseignements puisés aux sources les plus hautes, et d'une information que de prochains événements viendront peut-être confirmer avec éclat?

Quoiqu'il en soit, l'éloquent orateur de dimanche soir a fait passer à son auditoire une heure et demie enchantée autant qu'instructive. J'en ai rencontré qui ne sont pas de son avis, sur l'ensemble ou le détail. M. Bourassa est le premier à ne pas se croire parfait et infaillible, il l'a même dit en s'excusant d'avoir peut-être blessé quelques épidermes. Mais la sincérité de ses intentions n'est mise en doute par personne, non plus que la justesse affinée de son sens catholique. C'est peut-être ceci qui le rend parfois difficile à comprendre pour qui n'est pas imbu du même esprit, et ne comprend pas qu'on puisse aimer l'Eglise au-dessus de tout. C'est l'éternel malentendu entre Pierre et César, entre ceux qui ne voient que la surface extérieure des choses et ceux que préoccupe constamment le salut de leurs frères autant que le leur propre, et qui voient surtout dans notre brève existence l'ombre toujours présente de l'éternité qui nous entoure comme l'air que nous respirons.

* * *

Mgr l'archevêque d'Ottawa a fermé les yeux à la lumière de ce monde lundi dernier au matin. Encore qu'attendue depuis assez longtemps, et acceptée avec un pieux courage, cette fin d'un homme éminent par le savoir et la vertu a causé une émotion dans tout le pays. Ce fils du peuple robuste, érudit et éloquent frappait l'imagination populaire et tenait à l'horizon une place considérable. Mgr Emard avait ce qu'on appelle "grand air" et portait les ornements pontificaux avec une véritable majesté, tandis que dans la vie courante, son esprit primesautier et son coeur attendri donnaient un charme très grand à sa conversation.

Si l'on me permet un souvenir personnel qui me sera toujours cher, je me trouvais à Rome en 1922 en même temps que Mgr Emard, alors évêque de Valleyfield. Le bruit courut un matin parmi les pèlerins canadiens du congrès eucharistique que Mgr Emard était nommé archevêque d'Ottawa, et la nouvelle fut confirmée un peu plus tard. Un mois après environ, sur le bateau allant de Cherbourg à Montréal, je me trouvai de nouveau en la compagnie du nouvel archevêque, auquel je voulus naturellement présenter mes humbles hommages. A dire le vrai, le journaliste que j'étais ne fut pas reçu avec une grande effusion par le prélat aux manières franches mais parfois un peu brusques. Et je crus devoir me tenir à distance les jours suivants, le bateau contenant un bon nombre de compatriotes charmants avec lesquels le temps s'écoulait agréablement. Le distingué prélat était accompagné de prêtres et de son secrétaire, et paraissait assez occupé. Cependant, il devait me faire la faveur d'une entrevue aussi intéressante qu'inattendue.

Me trouvant seul appuyé au bastingage, regardant distraitement le spectacle de la mer dans un endroit un peu écarté, je fus abordé tout à coup par Mgr Emard, cordial et de bonne humeur. Et les préliminaires banals épuisés, comme j'exprimais l'espoir de voir plus souvent désormais l'éminent prélat, puisque j'allais souvent à Ottawa, il me dit soudain:

— Ah! Ottawa, c'est une ville que j'aime bien, mais je vous assure que j'aimerais mieux me contenter d'y passer en visiteur comme autrefois. Cependant, c'est la volonté du Saint-Père et je m'y soumets. Mais il faut que je vous raconte, bien entre nous, comment j'ai été nommé archevêque d'Ottawa.

J'avais obtenu une entrevue du Saint-Père pour lui exposer selon l'usage la situation de mon diocèse de Valleyfield, et il m'avait écouté attentivement, posant des questions, se renseignant à fond à son habitude. Mais lorsque ce sujet fut épuisé, le Pape commença à me parler de la situation générale au Canada, puis il mentionna la vacance créée au siège d'Ottawa par la mort de Mgr Gauthier. "Nous avons besoin de vous à ce poste, dit alors le Saint-Père, et Nous vous avons nommé archevêque d'Ottawa."

Ma surprise, ma stupéfaction étaient telles, me disait Mgr Emard, que j'avais à peu près perdu l'usage de la parole. C'est à peine si je pus balbutier pour demander au Saint-Père de me permettre de lui exposer les objections, nombreuses en tout cas, et graves en de certains cas, que je voyais à sa bienveillante proposition. Pie XI souriait, et me dit: "Mais oui, mais oui, mon cher Mgr Emard, parlez à coeur ouvert, dites-Nous tout ce que vous désirez."

Et je plaidai longuement et en détail, disait Mgr Emard, tandis que le Pape m'écoutait, les yeux baissés, l'air bienveillant. Lorsqu'enfin je m'arrêtai à bout de souffle, en le suppliant de reconsidérer sa proposition, il me dit simplement:

— Mgr Emard, laissez-moi vous raconter comment j'ai moi-même été nommé par mon prédécesseur Benoît XV ambassadeur du Vatican en Pologne, et en Allemagne, il y a quelques années. J'étais bibliothécaire comme vous savez, et fort heureux de mon emploi, où je poursuivais à ce moment des études fort attachantes. On me dit un jour que Sa Sainteté désirait me voir, ce qui arrivait de temps à autre à propos d'administration, etc. Je demandai donc une entrevue, qui me fut accordée pour le lendemain, et je me trouvai bientôt en la présence de Benoît XV.

— Et comment vont le bibliothécaire et sa bibliothèque? me demanda le Saint-Père avec son sourire fin et ses yeux profonds.

Je donnai alors les nouvelles qui me paraissaient susceptibles d'intéresser le Chef de l'Eglise, et quand j'eus fini de parler, le Pape me dit à peu près:

— Dites-Nous, mon cher Mgr Ratti, Nous avons besoin d'un homme de votre savoir et de votre vertu pour aller poursuivre une mission d'enquête en Pologne et autres pays adjacents. Nous vous avons désigné pour cette mission qui nous agrée beaucoup. Vous partirez, s'il vous plaît, lundi prochain.

Comment vous dire? racontait Pie XI. Je suppliai le Pape de m'entendre avant de prendre décision, je fis valoir des objections d'ordre personnel et intime, mon manque de compétence en ces matières délicates, mon ignorance des hommes publics de ces pays, enfin, tout ce que je puis, et Benoît XV m'écoutait avec un grande patience et son plus fin sourire. Lorsque j'eus fini, il me regarda de nouveau et me dit doucement:

— Eh bien! C'est entendu, n'est-ce pas, Mgr Ratti, vous partez lundi et je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

Puis il se leva et l'entrevue se trouva terminée, je n'avais plus qu'à partir, comme vous allez partir pour Ottawa, n'est-ce pas, mon cher Mgr Emard, avec ma meilleure bénédiction pour vous-même et vos nouveaux fils spirituels.

— Et que vouliez-vous que je dise? me demandait Mgr Emard, pendant que le bateau nous emmenait vers notre patrie et vers la tâche auguste qu'il devait illustrer comme ses autres tâches, grâce aux bénédictions d'En-Haut et aux dons précieux que le Seigneur s'était plu à lui accorder pour le bien de son peuple et l'honneur de sa famille. Je n'ai encore jamais raconté cette entrevue et je prie seulement qu'on veuille bien excuser l'à peu près des paroles mises dans la bouche soit du Saint-Père, soit de ses interlocuteurs. J'en garantis seulement le sens, mais non pas le mot à mot, que j'ai pu rendre de façon maladroite. On sait par exemple que le Pape, quel qu'il soit, parle toujours à la seconde personne, disant: "Nous désirons" au lieu de "Je désire", et c'est par inadvertance qu'il peut en être autrement dans les lignes trop rapides qu'on vient de lire.

Ernest BILODEAU.

NOUVELLES AGRICOLES

Avis aux fermiers

A part les listes déjà publiées dans les journaux des trois provinces, plusieurs centaines d'applications nous sont parvenues pour avoir des engagés européens au prix de $30 par mois. Nous enverrons ces engagés en suivant l'ordre de réception des demandes. Nous avertissons les intéressés par télégramme. Ceux donc qui n'ont pas encore reçu de nouvelles ne devront pas trop compter sur ces Européens qui nous arrivent par groupes et qui seront peut-être en retard pour les semences. Si cependant il y en a qui veulent en engager à n'importe quel temps ils devront avertir M. l'abbé J.-A. Ouellette, directeur des missionnaires colonisateurs, 353, rue Craig Ouest, Montréal.

(Signé) A. ERNY, ptre,
A. LEPAGE, ptre.

La Coopérative du Blé de la Saskatchewan aura 57 élévateurs de plus cette année

Régina — La Coopérative du Blé de la Saskatchewan a fait des arrangements pour acheter ou construire des élévateurs de campagne dans 57 localités de la Saskatchewan. Ceci portera le nombre total de ses élévateurs dans la province à 544 pour la récolte de 1927-28.

Voici les endroits où seront situés ces nouveaux élévateurs: Adanac, Antler, Asquith, Aston, Brancepeth, Bromhead, Candiac, Cheviot, Claydon ou Echo, Cloan, Corinne, Cory, Creighton, Downs Siding, Driver, Dulwick, Ettington, Evesham, Fenton, Findlater, Forgan, Fusilier, Heward, Holdfast, Horizon, Hughton, Jay's Siding, Killaley, Khedive, Lanigan, Macoun, Marchwell, Marengo, Montmartre, McTaggart, Neudorf, Norquay, Outram, Pasqua, Pangman, Pelly, Phippen, Pym, Qu'Appelle, Redvers, Spruce Lake, Stenen, Saint-Brieux, Togo, Tuxford, Valparaiso, Vance, Whitewood, Wilkie, Windthorst, Wolfe.

La production du sirop d'érable est satisfaisante

Québec — La saison des sucres est commencée, elle est beaucoup plus hâtive que de coutume, a déclaré M. Cyrille Vaillancourt, chef du service d'apiculture de la province, ce qui fait espérer que la récolte sera meilleure.

Depuis dix jours les érables ont coulé d'une façon satisfaisante et une sève de qualité supérieure a permis de produire un sirop et un sucre de premier ordre. La production moyenne est de 20 millions de gallons de sirop. Il y a eu des saisons de 32 millions cependant, et l'an dernier, la province a exporté 7 millions de gallons de sirop. On espère obtenir cette année une production au-dessus de la moyenne.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.85⅝	$4.86⅔
Franc français	3.94	19.3
Belga belge	13.97	13.9
Franc suisse	19.34	19.3
Lire italienne	4.81	19.3
Couronne suédoise	26.94	26.8
Couronne norvégienne	26.13	26.8
Couronne danoise	26.83	26.8
Mark allemand	23.84	23.8
Couronne hollandaise	40.21	40.2

LE MARCHE

5 AVRIL 1927

Bouvillons—	
Excellents	$7.50—$8.00
Bons	$6.50—$7.25
Moyens	$6.00—$6.25
Ordinaires	$5.00—$5.75
Taures de boucherie—	
De choix	$7.00—$7.50
Assez bonnes	$5.50—$6.75
Vaches de boucherie—	
De choix	$5.75—$6.00
Bonnes	$4.75—$5.50
Ordinaires	$3.75—$4.50
Pour conserves	$2.25—$3.50
Taureaux—	
De choix	$3.75—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Boeufs—	
Bons	$4.50—$5.00
Moyens	$3.50—$4.00
Communes	$3.00—$3.25
Bouvillons à engraisser —	
De choix	$5.25—$5.75
Bons	$4.00—$5.00
Taures à engraisser—	
De choix	$4.50—$4.75
Bonnes	$3.50—$4.25
Bouvillons engraissés—	
De choix	$6.25—$6.50
Bons	$5.00—$6.00
Veaux—	
De choix	[illegible]
Bons	[illegible]
Ordinaires	[illegible]
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$6.00—[illegible]
Moutons ordinaires	[illegible]
Agneaux bons	$10.00—[illegible]
Agneaux ordinaires	[illegible]
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	[illegible]
Très gras	[illegible]
Lourds	[illegible]
Très lourds	[illegible]
Porc d'étal	$10.00
Légers	[illegible]
Inférieurs	[illegible]
Truies No 1	[illegible]
Truies No 2	[illegible]
Verrats	[illegible]

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .41—$ .42
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	[illegible]
Premiers	[illegible]
Seconds	[illegible]
Pommes de terre—	
Nouvelles. Par 100 livres	$1.1[illegible]
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	[illegible]
2 sacs de 49 livres	[illegible]
4 sacs de 24 livres	[illegible]
Western Canada, "Purity"—	
Sac de 98 livres	[illegible]
2 sacs de 49 livres	[illegible]
4 sacs de 24 livres	[illegible]
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	[illegible]
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	[illegible]
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Alimentation—	
Son. La tonne	$27.00
Gru. La tonne	$29.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	[illegible]
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	[illegible]
Mil. No 2	$19.00
"Red Top" No 1	$15.00
"Red Top" No 2	$13.00

Cours du grain fourni par

La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 4 avril 1927

GRAINS	Mardi 29 mars	Merc. 30 mars	Jeudi 31 mars	Vend. 1 avril	Samedi 2 avril	Lundi 4 avril
Blé No 1 Nord	1.43	1.43	1.44	1.44	1.44	1.43
2 Nord	1.38	1.38	1.38	1.39	1.40	1.39
3 Nord	1.30	1.30	1.30	1.31	1.31	1.31
Avoine 2 CW	.56	.57	.57	.57	.58	.57
3 CW	.52	.52	.52	.52	.53	.52
Orge 3 CW	.72	.73	.73	.74	.74	.74
4 CW	.70	.71	.72	.73	.74	.73
Lin 1 NW	1.89	1.89	1.89	1.90	1.90	1.89
2 CW	1.85	1.85	1.85	1.86	1.86	1.85
Seigle 2 CW	.98	.99	.99	1.00	1.02	1.00
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.41	1.40	1.41	1.41	1.42	1.41
Avoine 2 CW	.55	.55	.56	.55	.56	.55
Orge 3 CW	.72	.73	.73	.74	.75	.75
Lin 1 NW	1.90	1.90	1.90	1.91	1.91	1.90
Seigle 2 CW	.99	.99	1.00	1.01	1.02	1.01
Options						
Blé Mai	1.40	1.39	1.40	1.40	1.41	1.40
Juillet	1.37	1.37	1.37	1.37	1.38	1.37
Octobre	1.27	1.27	1.27	1.27	1.28	1.27
Avoine Mai	.55	.55	.55	.55	.56	.55
Juillet	.54	.54	.54	.54	.54	.54
Octobre	.49	.49	.49	.49	.49	.49
Orge Mai	.73	.74	.74	.76	.76	.75
Juillet	.73	.73	.73	.74	.75	.74
Octobre	.67	.67	.67	.68	.68	.68
Lin Mai	1.92	1.91	1.91	1.92	1.92	1.91
Juillet	1.95	1.95	1.94	1.96	1.96	1.95
Octobre	1.99	1.98	1.98	1.99	1.99	1.98
Seigle Mai	1.00	1.00	1.01	1.02	1.03	1.01
Juillet	1.00	1.00	1.00	1.01	1.02	1.00
Octobre	.96	.95	.96	.96	.96	.95

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

COLOMBIE ANGLAISE

MAILLARDVILLE

Malades

Tous à l'ouvrage nos malades [illegible] localité.

Mme Madore vient d'être transportée, dangereusement malade, à l'hôpital Sainte-Marie.

Progrès

Un bombardement sinistre... pour les oreilles, mais bien réussi en fait de dynamitage s'est fait ressentir ces jours derniers. A voir les portes vitrées et les fenêtres barricadées, on aurait cru assister à un siège en règle, tenant Maillardville... tremblant pour une huitaine.

La Cie Fraser est à faire compléter en béton la rue conduisant aux scieries. Une animation inaccoutumée y règne, au grand plaisir des enfants de l'endroit.

Partie de cartes

Mesdames les organisatrices, vous êtes en droit de vous réjouir du succès remporté à votre soirée et nous devons vous féliciter sur le choix des heureuses surprises données à vos invités.

La partie de cartes, ouverte aux sons du violon et de la guitare, avec accompagnement de piano, lui donna un joyeux entrain qui se répercuta jusqu'aux petites heures du matin pour quelques-uns de nos "jeunes célibataires" allant, en cantimini, chez des amis, festoyer jusque sur les dernières miettes de leurs provisions sucrées, achetées à l'enchère... au profit des bonnes oeuvres. Ils finirent ainsi par de justes agapes fraternelles la soirée pour laquelle ils avaient, sans compter, dépensé leurs heures pour lui donner un élan tout particulier d'enthousiaste gaieté. Leurs efforts et leurs succès méritent une mention honorable.

Vous de Maillardville qui seriez tentés de découragement en voyant le nombre des indifférents et du plus grand nombre encore des adversaires de nos oeuvres paroissiales, soyez sans crainte; avec une avant-garde, si minime soit-elle, de jeunes gens comme nos dévoués "jeunes célibataires". Le succès ne sera pas immédiat, peu importe! L'essentiel est de travailler pour Dieu; que toute action faite ici-bas retentit dans l'éternité et que finalement il peut tourner à Sa gloire nos plus humbles efforts...

Ensuite vint le goûter "o delicioso delectissimi" que nous passerons sous silence, vous préservant de la sorte, aujourd'hui maigre et jeûne, de vous en faire venir l'eau à la bouche, en y pensant de nouveau.

Puis le concert... Qu'il faisait doux aux vieux exilés du vieux Québec d'entendre "nos bons habitants canadiens et leurs "créatures" chantés d'une voix chaude et juste par un Français de la vieille France! Aussi que de battements de mains... et de coeur.

Et quand disparut de la scène le jeune garçonnet dans "Le petit goret" de Botrel — chanté en costume breton — un tonnerre d'applaudissements l'accompagna jusqu'au-delà des coulisses, secondés du grognement de satisfaction du "joli goret", au bruit du clapotement des sabots du petit Breton... confus d'un tel succès.

Puis du violon, de la guitare, du piano, un quatuor à voix mixtes, très bien réussi, un trio, etc., etc. Arrêtons là cette nomenclature, craignant de faire d'involontaires oublis!

A M. Choquette, grand maître de cérémonie, tous nos compliments, surtout dans sa délicate et périlleuse mission d'encanteur pour la vente d'objets confectionnés par les dames et offerts au public... avec un mot d'esprit et un sourire bien difficile à interpréter.

Programme musical

Ouverture: Impromptu. Violon, M. E. Chabot; guitare, M. R. Gamache; accompagnement de piano, Mme E. Bohémier.

"Comme le dit un vieil adage", M. L. L'Evesque; au piano, Mme E. Bohémier.

Chanson: "Drifting and Dreaming", duo par Mme O. Hachey et Mlle G. Thomas; au piano, Mme Gravelle.

Guitare, M. R. Gamache; au piano, M. E. Chabot.

Chanson: "To Many Parts, to Many Pals", G. L'Evesque; au piano, M. E. Chabot.

Quatuor: "Always", Mlle A. Poirier, MM. Vachon, Van Erum, L'Evêque; guitare, R. Gamache; au piano, M. E. Chabot, Mme Gravelle.

Chanson actée: "Le petit goret", Alyre Faucher; au piano, Mme E. Bohémier.

Chanson: "Old Spanish Town", Mlle B. Filliatreau; au piano, Mlle B. Marcellin.

"O Canada", entonné par G. L'Evesque; au piano, Mme E. Bohémier; violon, M. E. Chabot; guitare, M. R. Gamache.

Le goûter fut fourni par les dames de la localité, préparé par Mmes W. Croteau, J. Gravelle, Lapgin, Lambert et Cne Croteau, servi par nos "jeunes célibataires", MM. E. Chabot, Vachon, Van Erum, Poirier, Garneau, Bohémier, Gamache, etc., etc.

Prix d'entrée, un abonnement d'un an à la Liberté, gagné par M. A. Sauvé.

Prix pour dames: 1er prix, Mlle B. Filliatreau, serviettes à thé; 2me prix, Mme J. Choquette, bas de soie; consolation, Mme Schwab, boîte de papier à lettre.

Prix pour messieurs: 1er prix, M. G. L'Evesque, service à tabac en argent; 2me prix, M. G. Proulx, service à tabac en verre taillé; consolation, Y. Bohémier, chanteclair écarlate.

Chaeau de dame mis en loterie, gagné par Mlle Y. Lamoureux.

Encore une fois, Mesdames Patronnesses, Mme W. Croteau et Mme Gravelle, nos meilleurs compliments et à vous tous qui assistiez à la soirée, merci. Tout près de moi une réflexion est faite que je transcris: "Il n'y a pas de cinéma qui vaille cette veillée de famille canadienne". A vous d'y répondre.

SASKATCHEWAN

FAIRLAWN

Nous avons de bonnes nouvelles de notre curé, M. l'abbé Wilhelm, qui se trouve actuellement à l'hôpital Saint-Joseph, à Winnipeg. Il vient d'être opéré par un spécialiste pour le goitre et des tumeurs dans le coeur. L'opération a été un grand succès et le malade remercie tous ceux qui ont bien voulu prier pour lui à cette occasion. Il a bien hâte de retourner dans ses pauvres missions de la prairie au sud de Ceylan et Radville. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et un heureux retour au milieu de nous.

MANITOBA

ISLE DE CHENES

Baptêmes

Joseph-Lionel, enfant de Jos. Beauchemin et de Béatrice Jeannotte. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Carrière, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Rose-Alma, enfant de Pierre Leclair et de Rose d'Auteuil. Parrain et marraine: M. et Mme O. Leclaire, de Saint-Adolphe, grands-parents de la fillette.

Jumeaux

Joseph-Patrice-Raymond, enfant de Benoni Cyr et de Juliette Guichon. Parrain et marraine: M. et Mme David Guichon, grands-parents de l'enfant.

Marie-Juliette-Annette, enfant de Benoni Cyr et de Juliette Guichon. Parrain et marraine: M. et Mme Avila Lacroix.

Nos félicitations aux heureux parents.

Mariage

Le 23 du mois dernier eut lieu, dans notre église, un chic mariage. M. Antonin Hogue, fils d'Albert Hogue et d'Adelina Dufaut, unissait sa destinée à celle de Mlle Yvonne Beauchemin, fille de Robert Beauchemin et de Mélina Pelland, tous deux de cette paroisse.

L'église avait revêtu ses plus belles parures pour cette cérémonie. Durant la messe, de beaux cantiques furent chantés par Mme Israël Dufault et Mlle Georgette Beauchemin, soeurs de la mariée.

Après la messe, un magnifique dîner fut servi chez M. Robert Beauchemin, où la plus franche gaieté régna durant tout l'après-midi. Vers six heures, tous les invités se rendirent chez M. Albert Hogue, où ils furent accueillis avec la plus grande cordialité; rien ne fut épargné pour donner pleine satisfaction aux nombreux invités. Aussi ce ne fut qu'aux petites heures qu'on se décida à se séparer, emportant un bon souvenir de cette charmante fête.

Bonheur et prospérité aux jeunes époux!

* * *

Quelques dames de la paroisse, sous la présidence de Mme Camille Van Walleghem, sont à organiser une grande tombola pour... après Pâques, dit-on. Nous leur souhaitons bon succès.

SAINTE-GENEVIEVE

Le 6 mars avait lieu, chez M. Arthur Parent, la troisième partie de cartes de l'année. Il y eut onze tables. Le nombre de joueurs locaux fut considérablement augmenté par les nombreux visiteurs qui nous vinrent de Sainte-Anne. Nous les remercions d'être venus aussi nombreux et nous ne sommes nullement mécontents qu'ils aient rapporté le premier prix des hommes et le prix de rafle. Merci également à M. et Mme Jos. Hébert, de Sainte-Anne, qui nous ont gracieusement offert les deux premiers prix.

Voici les résultats de la partie:

Dames: 1er prix, donné par Mme Jos. Hébert, gagné par Mme Sauveur Desrosiers; 2me prix, donné par M. le curé, gagné par Mlle Marie Duhamel.

Hommes: 1er prix, donné par M. Jos. Hébert, gagné par M. Léo Gauvreau; 2me prix, donné par M. le curé, gagné par M. Antonin Duhamel.

Prix de rafle, un chapelet, donné par la Librairie Kéroack, gagné par M. Pierre Desrosiers.

* * *

Le dimanche 13 mars, le local mis à la disposition des joueurs fut le presbytère. Les paroissiens répondirent en grand nombre à l'invitation de M. le curé, leur disant qu'ils étaient chez eux au presbytère et que par conséquent il comptait qu'ils seraient tous représentés. Il ne fut pas déçu, car ce fut la plus nombreuse assistance que nous ayons eue cet hiver et l'hiver dernier: 16 tables.

Bien qu'un bon nombre de personnes de Sainte-Anne et de Thibaultville ne purent s'y rendre, il y en avait des deux endroits. Nous les en remercions et nous ferons notre possible pour leur rendre leur visite quand l'occasion se présentera.

Dames: 1er prix, donné par Mlle L. Paradis, gagné par Mme Léo Breton, de Thibaultville; 2me prix, donné par Mlle L. Paradis, gagné par Mme Elzéar Fiola.

Messieurs: 1er prix, donné par Mlle L. Paradis, gagné par M. Arthur Morin; 2me prix, donné par Mlle L. Brûlé, gagné par M. Antonin Duhamel.

Une boîte de chocolat, donnée par M. Mike Gaudes, de Norwood, gagné par [illegible]

On nous annonce le départ de M. Elzéar Fiola pour Sainte-Anne, où il demeurera sur la terre de sa mère. C'est avec regret que nous le voyons partir. Par contre, nous pourrons peut-être nous consoler plus tard en apprenant qu'une autre famille catholique le remplacera.

Toutefois si nous avons à nous plaindre d'un malheur, il faut vous annoncer que deux nouvelles familles se sont définitivement établies parmi nous. Ce sont MM. Henri et Gabriel Legal. A ces nouvelles familles nous souhaitons bonne chance et longue vie dans la paroisse de Sainte-Geneviève.

AUBIGNY

Comité paroissial de colonisation

Tel qu'annoncé la semaine dernière, nous donnons les grandes lignes qui font le cadre de ce "Comité de colonisation" si nécessaire, absolument nécessaire dans chaque paroisse, oserons-nous ajouter.

But — 1o. Intérêts généraux de la paroisse; 2o. Intérêts particuliers de la colonisation catholique et française, maintien de ce qui existe, développement des efforts individuels mis en commun pour augmenter notre nombre et partant notre influence et nous permettre de poursuivre notre mission avec confiance et persévérance. C'est, en résumé, le moyen de "survivance" catholique et française entre les mains des paroissiens.

Dans le détail, un exemple suffira. Voir à ce qu'aucune terre de catholique ne passe entre des mains étrangères. (Cela peut paraître curieux, mais oyez.)

Etre toujours aux aguets pour dénicher les terres à vendre par étrangers à notre foi et à notre langue. Etre sur le qui vive continuellement pour amener de nouvelles recrues au milieu de nous par tous les moyens à notre disposition, etc., les bien placer et... les garder... et s'en faire des annonceurs.

Membres — Naturellement, le curé, desservant ou missionnaire en charge est de fait le président de ce Comité. De plus, il en doit être l'âme, le souffle inspirateur, de même que les membres doivent en être la "cheville ouvrière". Les membres représentent les différents quartiers de la paroisse, ils sont des patriotes et des "paroissiens" dans toute la force du mot. Nous avons cru devoir adjoindre comme "membres actifs" et non pas "honoraires" seulement: le missionnaire-colonisateur, M. l'abbé J.-A. Beaudry, et M. l'abbé H. Messier, assistant à Saint-Boniface. C'est ce dernier qui est chargé de recevoir et diriger les colons à leur arrivée à Winnipeg.

Le Comité aurait été incomplet sans le nom bien connu de M. J.-E. Laforce, agent du Canadien National à Montréal, 407, rue McGill. M. Laforce a été agent de rapatriement et des ressources naturelles du Canada aux Etats-Unis pendant 15 ans et a fait oeuvre patriotique et nationale comme pas un et est encore en position de rendre des services inappréciables à la cause de la colonisation catholique et française où qu'elle se trouve.

Pour l'année courante ont été choisis: MM. Joseph Pelland, maître de poste et marchand à la gare Silver Plains pour le quartier ouest; Jos. Robert, cultivateur, quartier nord-ouest; Wilfrid Laferrière, marchand, quartier sud-ouest; famille Alex. McDonald, quartier nord-est; famille Hubert Hébert, quartier est; Philippe Bessette, quartier sud-est et Théodule Marcoux, maître de poste et marchand au village d'Aubigny, pour le centre. Ce dernier est, avec le président, M. l'abbé Normandeau, curé, secrétaire correspondant.

Au prochain numéro pour détails sur moyens de faire de la "colonisation à domicile".

Conférence agricole

M. I. Villeneuve, conférencier agricole du gouvernement, est venu donner des conseils pratiques à nos cultivateurs. Il a surtout insisté sur le besoin d'une culture plus variée; un peu plus d'industrie laitière dans la paroisse d'Aubigny ne nuirait pas.

M. le curé a remercié le conférencier et les auditeurs d'être venus en aussi grand nombre, malgré l'état affreux des chemins et de la traverse de la rivière, signe que nos gens veulent opérer leur "conversion" sous ce rapport. Il reste à savoir quand. Elle aura lieu! Le plus tôt le mieux...

De passage

M. l'abbé Beaudry, actuellement missionnaire-colonisateur et ancien curé, au presbytère.

M. Théod. Bessette, ancien paroissien et actuellement de Saint-Joseph, chez son frère Philippe.

M. Jos.-C. Roy, frère de Mme Jos. Touchette, venu de Fisher Branch.

Baptême

A M. et Mme Alfred Chartier (cette dernière née Octavie Laferrière) un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Léopold-Alfred-Sauveur. Parrain et marraine: M. et Mme Narcisse Girouard, oncle et tante de l'enfant. Les "colons du pays" du terroir viennent chaque semaine prendre leur place au soleil; le Comité de colonisation s'occupe de ces tout-petits et leur souhaite la bienvenue.

STE-ANNE DES CHENES

Décès

"Pourquoi chercher parmi les morts celui qui est vivant?" Voilà ce que disait l'ange aux saintes femmes qui cherchaient leur bon Maître sous la pierre du sépulcre. Voilà aussi ce que redisent les anges invisibles aux parents éplorés qui se penchaient, il y a quelques jours à peine, sur une tombe fraîchement réouverte.

Non, celui que vous pleurez n'est pas perdu, au contraire il est plus près de vous. Epouse désolée, il sera comme par le passé votre guide, votre soutien. Enfants chéris, il sera toujours l'autorité qu'il faudra respecter et aimer. Parents et amis, il vous sera toujours fidèle.

La souffrance, chrétiennement supportée, l'a ennobli et purifié, et sa patience a été pour tous un sujet d'édification. Sa fin a été paisible et la sympathie l'a accompagné jusqu'à sa dernière demeure.

M. Charlemagne Gauthier, époux d'Anna Comeau, est décédé à Sainte-Anne des Chênes, le 29 mars, à l'âge de 50 ans, après neuf ans de souffrances. Son service et sa sépulture ont eu lieu à l'église paroissiale le jeudi 31 mars. Le service a été chanté par le R. P. A. Comeau, O.M.I., cousin du défunt. Les porteurs étaient: MM. J. Comeau, L. Tougas, N. Gauthier, E. de Montigny, L. Lavallée et D. Désautels.

Il laisse pour le pleurer, son épouse, Mme C. Gauthier; ses fils, MM. Adélard et Louis Gauthier; ses filles, Mlles Léontine, Cécile, Malvina, Sara et Martha.

Assistaient au service: ses soeurs, Mmes L. Lavallée, A. de Montigny et E. de Montigny; son frère, M. N. Gauthier; ses belles-soeurs, Mmes Lanoix et T. Comeau; ses beaux-frères, MM. J. Comeau, A. de Montigny et E. de Montigny; ses neveux, MM. O. Comeau et F. Comeau, ainsi que M. A. Daoust, de La Salle.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

A la réunion des paroissiens, dimanche dernier, les personnes suivantes furent élues membres de la fabrique: Arthur Hurst et Joseph Meigat, pour un terme d'un an; Emile Houde et Oscar Archambault, pour un terme de deux ans; Jas. Robinson et Jean Bernay, pour un terme de trois ans.

Tous les paroissiens présents exprimèrent leur satisfaction de constater que M. le curé ait pu finir l'année dernière sans déficit, en dépit des ressources diminuées, et même d'avoir pu réduire la dette de l'église.

* * *

Résultat du concours de français à l'école, vendredi dernier:

Ecole secondaire: Marcelle Robert, grade 9; Jeanne Guilbert, grade 9.

Grade 8: Clémence Montsion, Marie-Louise Hamelin.

Grades 5 et 6: Rose-Alma Larivière, grade 5; Béatrice Proulx, grade 5.

Grade 4: Annette Bourbonnière, Léon Tardiff.

Grades 2 et 3: Priscilla Montsion, grade 2; Alfred Lagassé, grade 3.

* * *

Les acteurs de la paroisse préparent trois pièces comiques pour jouer dans la soirée du jeudi de Pâques: "Adolphe demande de l'augmentation", "Baim et Gilead", "Clémence a mal aux dents".

Comme ce sont toutes trois des pièces drôlatiques, la représentation devrait être grandement goûtée par le public de notre paroisse. Nous pourrons peut-être donner dans le prochain numéro les noms des personnages et de ceux qui les représenteront.

* * *

Sainte-Rose sera bien représenté au concours oratoire sur la Confédération. Mlle Dreux Tucker sera la candidate anglaise et Mlle Henriette Delorme a été choisie comme candidate française, après un concours éliminatoire.

LAURIER

Le dimanche 27 mars, la mort venait chercher un de nos principaux citoyens, M. Patrice Trottier. Nous perdons en lui un des pionniers de la contrée.

Né à Beauharnois en 1860, il vint s'établir à Laurier il y a 33 ans, après avoir séjourné trois ans à Grande-Clairière et à Oak Lake. Sur son "homestead" est bâtie une partie de notre village, ainsi que l'église, à laquelle il donna cinq acres de terre. En compagnie de son frère Adélard, il ouvrit le premier magasin de l'endroit, fit organiser notre district scolaire et fut aussi du nombre de ceux qui obtinrent de Mgr Langevin un prêtre résidant. Il se distinguait par l'urbanité et par un esprit rempli de saillies. Aussi Mgr Langevin, qui à plusieurs reprises vint faire des tours de chasse à la montagne, en avait fait un de ses compagnons préférés d'expéditions. Visité par la maladie depuis de nombreuses années, il vit venir la mort avec calme et résignation et demeura jovial jusqu'à la fin. Il dort maintenant au pied du petit chêne où il avait désiré reposer.

SAINT-ALPHONSE

Nos meilleures sympathies à la famille Lefebvre, qui vient d'être si éprouvée par la perte de son cher Maximilien, fils de Georges Lefebvre et d'Ermeline Jeannotte. L'enfant était âgé de 15 ans. Il était tombé malade d'un rhumatisme qui s'était porté au coeur et le 7 mars il fut transporté à l'hôpital Saint-Boniface, où peu de temps après une pneumonie se déclarait. Après 27 jours de souffrances, l'heureux petit s'endormait d'une belle mort sous les yeux de sa mère, le dimanche 27 mars, à une heure du matin.

Le service et l'enterrement ont eu lieu dans sa paroisse natale, à Saint-Alphonse, le mardi 29 mars, à 10 h.

Une belle couronne de fleurs naturelles accompagna les dépouilles en leur dernière demeure. Comme ces belles fleurs qui se flétrissent, splendeur et beauté temporelles, le jeune homme était rendu à l'âge où il promettait tant. Il était très bien doué et aimé par tous ceux qui l'ont connu.

Restent pour pleurer le défunt: son père, sa mère, sa soeur et ses cinq frères.

ELIE

M. et Mme Winfred Swanson, de Starbuck, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, à l'hôpital de Saint-Boniface, le 29 mars, baptisé le 3 avril, Joseph-Arthur-Harold. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Trottier, grands-parents de l'enfant.

HAYWOOD

Terres! Terres!

Nous avons ici des terres à vendre pour satisfaire tous les acheteurs! Nous en avons à $3, $5, $10, $15, $20, $25. Nous en avons qui sont prêtes à être cultivées. Sur les unes il y a des bâtiments, sur d'autres il y a bâtiments, stock d'animaux et roulant. Toutes à proximité du village, gare, élévateur, et partout il y a de bons chemins. Venez voir, venez vite, ou plutôt écrivez-nous. Laissez-nous savoir le genre de terre que vous désirez acheter ou louer, les conditions qui vous iraient le mieux. Nous pourrons alors vous donner des renseignements précis. Et surtout, notez bien ceci: Nous ne sommes pas intéressés financièrement dans la vente de ces terres, nous nous occupons tout simplement de colonisation au point de vue catholique et français.

Nous prenons pour base l'expérience des vieux cultivateurs de la place, et les conditions actuelles du marché, pour déterminer le prix et les conditions convenables d'une terre.

Adressez-vous au Comité Paroissial de Colonisation, casier postal 18, Haywood, Man.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SAINT-BONIFACE

Conférences de l'Union Canadienne

Dimanche dernier, 3 avril, dans la salle de l'Académie Saint-Joseph, a eu lieu la conférence de M. Donatien Frémont, directeur de la Liberté. Ceux qui sont allés entendre M. Frémont ont passé une soirée fructueuse et captivante. M. Frémont a parlé de Charles de Foucauld.

Le conférencier nous introduit d'abord dans l'intérieur de la famille du héros, et après nous avoir parlé de sa lignée, nous décrit le caractère primitif du petit Charles. Devenu jeune homme et passé à l'école de cavalerie de Saumur, il mène joyeuse vie et étonne par l'excès de ses désordres. En Algérie, sa conduite est si blâmable qu'on le force à quitter l'armée s'il ne veut pas mieux faire. Il revient en France mais retourne bientôt dans la terre d'Afrique qui le passionne de plus en plus, quand il apprend que son régiment de Hussards va faire campagne contre des insurgés. Le voilà devenu un soldat admirable. La rébellion supprimée, il donne sa démission et vient s'installer à Alger. C'est là qu'il prépare le grand voyage qu'il médite, l'expédition du Maroc. Après une longue époque de préparation, il part un beau matin avec un guide juif, lui-même travesti en rabbin. Il pénètre ainsi au coeur du Maroc où il séjourne onze mois. Il est le premier blanc qui y fasse une reconnaissance un peu complète. Il court les plus grands dangers, mais la pensée qu'il pourra être utile à la France lui fait braver toutes ces misères. Au retour de son voyage si extraordinaire, où soigneusement il a fait le relevé de toutes les rivières, montagnes, routes, etc., il publie un travail qui est toute une révélation et qui a une influence immense, la "Reconnaissance au Maroc".

Charles de Foucauld revient de son voyage un autre homme, peut-être à son insu. Il a été frappé des sentiments religieux des Arabes et a honte quand il s'analyse lui-même. Le voilà dans sa famille où tous les jours il est le témoin édifié des plus hautes vertus. Il fait alors la rencontre d'un prêtre admirable, l'abbé Huvelin. Il se convertit d'une façon extraordinaire. Que fera-t-il à présent? Le voici chez les Trappistes où il prononce ses voeux. Plus tard, il est envoyé à Rome pour y faire sa théologie et bientôt, sur l'avis de ses directeurs, laisse la Trappe. Le voici maintenant rendu à Nazareth et le conférencier nous le montre menant une vie d'ermite et faisant l'admiration de tous ceux qui l'approchent. Cédant à plusieurs instances, il consent à devenir prêtre, malgré que son humilité se cabrât, tant il craignait le bruit et la gloire. Il est fait prêtre en 1901 à Viviers.

Il revient bientôt à la terre africaine qu'il a toujours aimée et s'établit dans une misérable hutte à Beni-Abbès, devient le serviteur et le frère de tous. Les officiers et les soldats ne peuvent tarir d'éloges à son sujet, tant il les édifie. Lors d'un soulèvement des indigènes, il se rend, au péril de sa vie, sans escorte, sur le théâtre du combat et soigne les blessés avec un dévouement touchant. Bientôt il se transporte plus loin, à Tamanrasset, en plein coeur du pays des Touaregs. Il est seul dans cet immense désert. Il se dévoue, console, bénit, édifie, étudie, publiant plusieurs lexiques et recueils en langue touarègue. Il enseigne aux indigènes les éléments de la civilisation qu'ils sont susceptibles de s'assimiler. Pendant quinze années il fait ce travail obscur et tenace, presque continuellement seul avec son Dieu. Quand la guerre éclate, les indigènes amis de la France sont attaqués. Le Père de Foucauld croit qu'il est de son devoir de rester à son poste. Laperrine, avec lequel il est lié intimement depuis tant d'années, le lui conseille. Un soir, le Père est pris par une troupe d'ennemis et il est massacré, le 1er décembre 1916.

En terminant sa superbe conférence M. Frémont tire deux conclusions: la première, que malgré le matérialisme actuel, l'idéal sait encore gonfler certaines âmes, et la seconde que la France n'a pas encore fini de donner à la terre et au ciel des héros et des saints.

Cette idée est reprise magnifiquement par M. Noël Bernier, appelé à remercier le conférencier. M. Bernier le fait en termes délicats et montre comment nous devons inlassablement poursuivre l'idéal, malgré les échecs et les déboires. Il montre la beauté des vertus cachées et en terminant a une parole touchante pour notre vieille France.

M. l'abbé d'Eschambault avait présenté le conférencier et avait dit auparavant le magnifique rôle que M. Frémont remplit au milieu de nous par son journal d'où, comme d'une tribune, il donne chaque semaine de si lumineuses directives.

Mlle Marcelle Blanchette avait joué au début, comme ouverture, "Murmures du printemps", de Sinding. Elle dénote une touche délicate et une remarquable technicalité. M. Frémont avait divisé sa conférence en deux parties, et au milieu eut lieu un très joli trio instrumental avec Mlle Yvette Sais, violoniste, M. Henri Benoist, violoncelliste, et M. Marius Benoist, pianiste. Ces artistes rendirent avec succès l'"Extase" de Ganne et une Valse de Selim Palmgren.

M. l'abbé d'Eschambault a annoncé que cette conférence serait la dernière de la saison. Nous tenons à féliciter sincèrement M. Frémont et à le remercier du fond du coeur. Une conférence comme celle-là est, au vrai sens du mot, une bonne action.

A l'archevêché

S. G. Mgr l'Archevêque est revenu d'Ottawa samedi soir, où il a assisté aux imposantes funérailles du regretté Mgr Emard.

Mgr Lapointe, vicaire général de Chicoutimi et supérieur du séminaire du même nom, ainsi que M. l'abbé Bergeron, également de Chicoutimi et missionnaire colonisateur, étaient de passage à l'archevêché, la semaine dernière.

M. l'abbé Miller, du diocèse de Régina, chapelain à l'hôpital de Moose Jaw, est actuellement à l'archevêché.

Mme Cédia Brault

La célèbre cantatrice canadienne française, Mme Cédia Brault, se fera entendre en mai au "Walker", dans un recueil de chansons du terroir et de chansons françaises anciennes et modernes. Mme Cédia Brault est bien connue dans l'Est et aux Etats-Unis et passe pour être une excellente interprète de la chanson de chez nous.

Académie Provencher

Le Rév. Frère Gérald, des Frères de Marie, était de passage à Saint-Boniface la semaine dernière, dans le but de faire l'inspection des écoles dirigées par les Frères de Marie au Manitoba. Le Rév. Frère a fait la visite de l'Académie Provencher et celle du Collège de Saint-Jean-Baptiste. Le Rév. Frère est retourné à Saint-Louis.

Comité de Récréation

Le 13 avril, à 8 h. du soir, aura lieu, à l'hôtel de ville, l'assemblée annuelle du Comité de récréation. On donnera à cette assemblée le rapport annuel et l'on fera l'élection des officiers.

A l'Union Canadienne

Mardi soir, 12 avril, à huit heures, aura lieu, dans les salles de l'Union Canadienne, l'assemblée annuelle des actionnaires de l'Union Canadienne. Tous les actionnaires sont instamment priés de s'y rendre. Les diverses sections feront rapport des activités de l'année écoulée.

Soirée récréative

Les Demoiselles de la Ligue prient tous leurs amis de ne pas oublier leur séance récréative qui aura lieu à l'Académie Saint-Joseph le 24 avril.

Le programme comprendra deux amusantes comédies, "Le Féminisme" et "C'est dans le Petit Journal", ainsi que quelques intéressants morceaux de chant et de piano.

Ceux qui désirent retenir leur place peuvent le faire en s'adressant aux membres dès cette semaine.

Statue de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

Noms des donateurs: RR. SS. Carmélites, $5; RR. SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie, $5; l'hon. juge et Mme Prud'homme, $10; l'hon. juge et Mme L.-P. Roy, $5; une dame de la paroisse, $2; Mme J.-O. Dubuc, $2; famille Jean-E. Arpin, $1; Mme J.-O.-E. Levêque, $1; Mme Joseph Bédard, $1; M. A. Kéroack, 50 sous; Mme H. Jacques, 50 sous; M. J.-Ernest Cyr, $1; Mme J.-A. Rousseau, $5; M. et Mme W. Thériault, $5; M. et Mme V. Mager, $5; Mme E. Painchaud, $1; Mlle Jeanne Painchaud, $1; Mme L. Gagné, $1; famille E. Beaupré, $1; famille J.-M. Montagnon, $2; Mme Henri Savoie, 50 sous; famille C. Plourde, $2; Mme A. Lafond, 50 sous; Mme Léa Labossière, $1; M. et Mme Ant. Gauvin, $3; M. et Mme W. Raymond, $1; Mme V., $1; M. et Mme J. Prescott, $1; M. L. L., $1; une paroissienne, $5; Mme et Mlle Guilbault, $1; Mme E. Morin, $2; Dr H. La Berge, $5; M. et Mme E. Lesticnne, $5; Mme F.-X. Lavoie, $3; Mme S. Dussault, $1; Mme N.-A. Laurendeau, $1; Mme F. Savoie, $1; Mme Thomas Gagnon, $1; Mme Félix Toupin, $1; Mme J.-A. Pépin, $1; Mlles Chénier, $1; une amie, $1; anonyme, 50 sous; Mme C. Gaudette, 25 sous; Mme C.-A. Gareau, $5; anonyme, 25 sous; M. et Mme E. Lane, $1; famille T. Bouchard, $2; Mme Adrien Guay, $3; Anonyme, $2; Mme Aurélie Dufault, $1; famille J.-A. L'Abbé, $25; Mme J.-B. P., $1; Mme M., $2; M. J. Poitras, fils, $3; famille J.-J. Daoust, $2; Mme A. G., 50 sous; Anonyme, $1; Mme N. Pirotton, 50 sous; Mme J.-A. Fournier, $1; Mlles Muller, $2; Mlle Antoinette Baril, 50 sous; Mlle Adrienne Marion, 50 sous; Mlle Cordélia Toupin, $1; Mlle Elizabeth Longpré, 50 sous; Mlle Simone Couture, 50 sous; Mlle Julia McEachran, 50 sous; anonyme, $1; anonyme, 75 sous; M. Adélard Meunier, $1.

Les personnes désireuses de contribuer à l'achat de la statue sont priées de faire parvenir leur offrande dans le courant de la semaine.

Collège de Saint-Boniface

Tableau d'honneur

Philosophie II — Excellence: Marius Bonin, Brunelle Léveillé. Diligence: Marius Bonin, Jules Lambert.

Philosophie I — Excellence: Elzéar Lavoie, Marcel Dugal. Diligence: Marcel Dugal, Elzéar Lavoie.

Rhétorique — Excellence: Herménégilde Poirier, Jos. Dufresne. Diligence: Marcel Bazin, Arthur Beaubien.

Rhetoric — Excellence: Fred Gilbert, Elmer Saint-Yves. Diligence: Fred Gilbert, Felix Kwiatkowski.

Belles-Lettres — Excellence: Robert Bernier, Joseph Gousseau. Diligence: Roméo Guilbert, Joseph Gousseau.

Humanities — Excellence: Thomas Nowak, Thomas Green. Diligence: Leslie Marengo, Thomas Green.

Versification — Excellence: Alfred Paradis, Gérard Léveillé. Diligence: Marc Meunier, Charles Ruest.

III Grammar — Excellence: Léonard Robitaille, John Gorowski. Diligence: Earl Harp, Léonard Robitaille.

Méthode — Excellence: François Lemire, René Jacob. Diligence: François Lemire, Ernest George.

Syntaxe — Excellence: Armand Joyal, Edouard Auger. Diligence: Gilles Painchaud, Gérard de Ruyck.

Eléments latins — Excellence: Georges Ramaekers, François Brunet. Diligence: Olivier Lafleur, Jean Ménard.

Senior Commercial — Excellence: Paul Painchaud, Chs-Etienne Huot. Diligence: Paul Painchaud, Jean Lafrance.

Junior Commercial — Excellence: Joseph Ritchot, Joseph Blais. Diligence: Joseph Ritchot, Joseph Blais.

Eléments français — Excellence: Jacques Lambert, Georges Pelletier. Diligence: Omer Moquin, Pierre Barnabé.

Préparatoire français — Excellence: William Weir, Raoul Bissonnette. Diligence: William Weir, Dosithée Burley.

English Preparatory — Excellence: Luc Paradis, Peter Calistro. Diligence: Peter Calistro, Luc Paradis.

Ont mérité les honneurs de la classe:

Philosophie II — Jules Lambert.
Philosophie I — Albert Lambert.
Rhétorique — L.-P. Brunet.
Rhetoric — Fred Gilbert.
Belles-Lettres — Denys Audette.
Humanities — Georges Amyot.
Versification — Alfred Lacaille.
III Grammar — Earl Harp.
Méthode — Armand Cusson, Paul Dugal.
Syntaxe — Armand Joyal, Antonio Paquin.
Eléments latins — René Jutras, Antonio Lacelle.
Senior Commercial — Gérard Ayotte.
Junior Commercial — Joseph Ritchot, Moise Cormier.
Eléments français — Jacques Lambert, Albert Mousseau.
Préparatoire français — William Masson.
English Preparatory — Peter Calistro.

Baptêmes

Le 24 mars — Marc-Wilhelmine-Ginette, née le 21 mars, enfant de Joseph-Pierre Tremblay et d'Eugénie Dupuis. Parrain et marraine: Victorien Thibault et son épouse, née Wilhelmine Tremblay.

Le 25 mars — Marie-Clara, née le 30 novembre 1920, enfant de Georges Lamontagne et de Cartherine Dairy. Parrain, Charles Dairy; marraine, Elisabeth Dairy.

Le 27 mars — Jean-Armand-Gabriel, née le 25 mars, enfant de Norbert Jutras et de Marie-Henriette Commune. Parrain et marraine: Armand Duprat et son épouse, née Nadeau, représentée par M. et Mme G. Brunet.

Le 27 mars — Marie-Marcelle-Thérèse, née le 23 mars, enfant de Marcelin Pariseau et de Léda Saint-Laurent. Parrain, Adélard Pariseau; marraine, Joséphine Duhamel.

Le 27 mars — Joseph-Wilfrid-Maurice, né le 27 mars, enfant de Raoul Remillard et de Flore Brabant. Parrain et marraine: René Lepin et son épouse, née Alice Brabant.

Le 27 mars — René-Marcel, née le 23 mars, enfant de Gédéon Larivière et de Léa Desautels. Parrain et marraine: J.-O. Doutre et son épouse, née Délia Larivière.

Le 27 mars — Paul-Marcien, née le 20 mars, enfant de Evariste-Rupert Gagnon et de Eva Delorme. Parrain, Eloi Gagnon; marraine, Blanche Bois.

Le 27 mars — Gabrielle-Rita, née le 23 mars, enfant de Achille Henrie et de Clara Therrien. Parrain et marraine: Elie Henrie et son épouse, née Ulalie Chabot, représentés par Antonio et Alma Henrie.

Le 3 avril — Marie-Thérèse-Ursule, née le 12 mars, enfant de Stanislas Pitre et d'Ursule Martin. Parrain, Wilfrid Doiron; marraine, Fidelis Pitre.

Le 3 avril — Jeanne-Marie-Cécile, née le 1er avril, enfant d'Eugène Drouin et de Germaine Normand. Parrain et marraine: Joseph Roux et son épouse, née Jeanne Delanois.

Mariages

Le 30 mars — Frédéric Desjarlais, fils de Pierre Desjarlais et d'Anne Saint-Germain, et Elizabeth Rediger, fille d'Alexandre Rediger et d'Amelia Hilbert, de Woodridge, Man.

Le 4 avril — Alexandre Humenuk, fils de Harry Humenuk et d'Anna Vistonski, de Saint-Boniface, et Nellie Makoucki, fille d'Anton Makoucki et Mary Kardu, de Vita, Man.

UNION CANADIENNE

Méditation au crépuscule...

Notre année est finie et le mardi 12 nous aurons notre assemblée annuelle d'actionnaires et les élections.

L'année est là gisante devant moi... elle a été bonne, malgré tout. Belles et instructives conférences, superbes concerts par des artistes à renommée mondiale, établissement d'une bibliothèque, création d'un section de placement au profit de nos membres, camaraderie entre membres, maintien d'un local le plus sain possible, que sais-je encore? Et nous accusons un joli déficit, le trou se creuse de plus en plus, et vraiment nous ne savons comment nous en sortirons. Le nouveau bureau de direction va avoir beaucoup à faire. Les anciens s'étaient attelés à une besogne ardue et pénible et les nouveaux ne seront pas mieux partagés. Après tout, nous ne voulons pas faire d'argent, mais tout de même, si nous avions plus de ce précieux métal nous pourrions faire davantage. A la fin de cette année, alors que les ombres de la nuit s'allongent et que nous allons enterrer avec solennité le jour qui s'achève, nous adressons une prière suprême à tous nos amis et les prions de nous aider de leur appui moral et financier.

Nos conférences

Avec les brises du printemps elles se terminent. Cette année a été particulièrement riche en conférences. M. le juge Prendergast a ouvert le feu en novembre par une profonde et savante conférence sur les origines du droit. M. l'abbé Lizotte, curé de Keewatin, nous a dit, en décembre, ses impressions de voyage sur Malte et Salonique. En janvier, M. Raymond Bernier nous a donné un travail fouillé sur la Presse catholique. En février et mars, M. le juge Roy et M. l'avocat Calder, qu'amenait ici l'enquête sur les douanes, nous ont entretenus, le premier sur les problèmes canadiens, le second sur la manière d'être véritablement supérieur. Enfin, en mars, M. L.-P. Gagnon faisait sa conférence sur l'impérialisme, et dimanche dernier, M. Frémont nous entretenait de Charles de Foucauld. Nous tenons à remercier tous ces messieurs, ainsi que tous les artistes qui nous ont prêté leur concours lors de ces diverses manifestations.

La fête Dollard

Ce sera bientôt le temps de l'organiser. Nos jeunes sont déjà à l'oeuvre. Déjà l'on nous annonce que le comité a obtenu du gouvernement provincial de la Saskatchewan la permission de montrer le film tourné lors des fêtes du R. P. Hugonard à Lebret. L'on sait déjà qu'à cette occasion l'on avait organisé une superbe reconstruction historique représentant l'arrivée de Champlain et celle de La Vérendrye, ainsi que celle du R. P. Hugonard. Un film a été tourné, et ce sera ce film que nous pourrons voir, grâce à l'extrême obligeance du gouvernement provincial de la Saskatchewan.

La chance des fumeurs

Une fiche de consolation pour les fumeurs: le Dr Henri Bouquet, médecin français bien connu, prétend que les fumeurs sont moins aptes à prendre la grippe que ceux qui ne fument pas. Il ajoute que l'expérience a démontré que les fumeurs sont protégés contre la méningite cérébro-spinale. Des expériences récentes, dit-il, semblent prouver que la fumée du tabac possède une valeur antiseptique suffisante pour tuer les microbes dont l'habitacle est la bouche, d'où plusieurs maladies tirent leur origine.



VENTE DE TERRAINS

La vente des terrains pour arrérages de taxes aura lieu à l'hôtel de ville le jeudi 14 avril, à 2 heures de l'après-midi.

Une liste détaillée des terrains arriérés a été publiée dans la "Gazette" du Manitoba, le 12 mars. On peut s'en procurer des copies à mon bureau. Avis aux personnes intéressées.

Par ordre,
H.-D. DE MOISSAC,
Trésorier.

Une des Merveilles de la Vallée Yoho

C'est la chute Takakkhaw, qui s'élance en bas d'une montagne de plusieurs mille pieds de hauteur. La vallée Yoho, qui est atteinte de Field, en automobile, figure cette année sur l'itinéraire de la troisième excursion transcontinentale de l'Université de Montréal. C'est une attraction supplémentaire de ce voyage, déjà si intéressant. Le train spécial du Pacifique Canadien qui conduira, cette année encore, les excursionnistes de l'Université, partira de Montréal le 9 juillet et y reviendra le 30 suivant, le voyage durant exactement 21 jours. Il est organisé spécialement à l'intention des Canadiens de langue française.

FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

MISTRESS BEECHER STOWE

La Case de l'Oncle Tom

No 17

Mais miss Ophélia n'était pas nerveuse du tout; c'était une femme de bon sens, énergique et intrépide; elle reprit donc avec un peu de sévérité:

— Ce n'est pas ainsi qu'il faut me répondre, mon enfant; je ne plaisante pas avec vous. Dites-moi où vous êtes née et ce qu'étaient votre père et votre mère.

— Je ne suis pas née, reprit l'enfant avec plus de fermeté, je n'ai eu ni père, ni mère, ni rien... J'ai été élevée par un spéculateur, avec une troupe d'autres... c'était la vieille mère Sue qui nous soignait.

L'enfant était sincère: cela se voyait. Alors Jane, en ricanant:

— Voyez ces gueux de nègres... les spéculateurs les achètent bon marché quand ils sont petits, et les vendent cher quand ils sont grands.

— Combien de temps avez-vous vécu avec votre maître et votre maîtresse?

— Je ne sais pas.

— Un an? plus? moins?

— Sais pas.

— Voyez-vous ça! reprit Jane, ces misérables nègres... ils ne peuvent pas répondre... Ça n'a pas l'idée du temps; ils ne savent pas ce que c'est qu'une année... ils ne savent pas leur âge!

— Avez-vous entendu parler de Dieu, Topsy?

L'enfant parut étonnée et fit sa grimace habituelle.

— Savez-vous qui vous a créée?

— Personne, j'crois. Et elle se mit à rire.

L'idée parut la divertir fort. Elle redoubla ses clignements d'yeux et elle reprit:

— J'ai grandi: personne ne m'a faite.

— Savez-vous coudre? demanda miss Ophélia, qui sentait la nécessité de faire des questions d'un ordre moins élevé.

— Non.

— Que savez-vous faire? que faisiez-vous pour vos maîtres?

— Je sais tirer de l'eau, laver les plats, frotter les couteaux, servir le monde.

— Étaient-ils bons pour vous?

— Je crois bien! fit-elle en jetant un regard défiant sur miss Ophélia.

Miss Ophélia mit un terme à cet entretien peu encourageant. Saint-Clare était appuyé sur le dos de sa chaise.

— Eh bien! cousine, voilà un sol vierge... vous n'aurez rien à arracher; semez-y vos idées.

Les idées de miss Ophélia sur l'éducation, de même que toutes ses autres idées, étaient nettement déterminées. C'étaient les idées qui prévalaient, il y a cent ans, dans la Nouvelle-Angleterre, et qui persistent encore dans certaines parties du pays, à l'abri de la corruption (là où il n'y a pas de chemin de fer). Ces idées peuvent du reste s'exprimer en peu de mots. Apprendre aux enfants quand ils doivent parler, leur enseigner le catéchisme, la lecture, l'écriture, les fouetter quand ils mentent... Que ce système soit de beaucoup dépassé, aujourd'hui que l'on verse sur l'éducation des "torrents de lumière", c'est possible, mais on n'en conviendra pas moins que nos grand'mères, avec ce régime dont tant de gens se souviennent, sont parvenues à élever des hommes et des femmes qui en valaient bien d'autres.

En tout cas, miss Ophélia ne connaissaient pas d'autre système, et elle s'empressait d'appliquer celui-ci à sa petite païenne.

Il y eut une déclaration des droits: Topsy fut considérée comme appartenant à miss Ophélia. Celle-ci, voyant l'accueil peu gracieux que l'enfant recevait à l'office, résolut de borner à sa propre chambre la sphère de ses opérations. Avec un dévouement que quelques-unes de nos lectrices apprécieront, au lieu de se préparer de ses propres mains un lit confortable, de balayer elle-même et d'épousseter sa chambre, elle se condamna au martyre volontaire d'apprendre à Topsy comment on fait toutes ces choses. C'était rude! Si jamais nos lectrices en viennent là, elles comprendront le mérite de ce sacrifice.

Miss Ophélia fit donc venir Topsy dans sa chambre dès le premier matin, et elle commença solennellement à l'instruire dans l'art mystérieux de faire un lit. Voyez donc Topsy! Elle est décrassée et on l'a débarrassée de toutes ces petites queues tressées, qui faisaient jadis la joie de son coeur; elle a une robe propre, elle a un tablier bien empesé; elle se tient respectueusement devant miss Ophélia avec un air solennel vraiment digne d'un enterrement.

— Je vais vous montrer, Topsy, comment un lit doit être fait. Je tiens beaucoup à mon lit. Vous devez donc attentivement remarquer ce que vous allez voir.

— Oui, m'ame, dit Topsy en soupirant profondément et avec une expression de tristesse lugubre.

— Regardez, Topsy, voici le haut bout du drap, voici l'envers, voici l'endroit. Vous vous rappellerez, n'est-ce pas?

— Oui, madame, dit Topsy avec toutes les marques d'une profonde attention.

— Le drap de dessus, poursuivit miss Ophélia, doit être rabattu de cette façon, il faut le border fortement sous les pieds, le côté le plus épais du côté des pieds.

— Oui, madame.

Ajoutons que, pendant que miss Ophélia avait tourné le dos pour joindre l'exemple au précepte, Topsy était parvenue à s'emparer d'une paire de gants et d'un ruban qu'elle avait adroitement coulés dans ses manches. Les mains étaient revenues promptement se croiser sur la poitrine, dans la position la plus inoffensive.

— Voyons, Topsy, comment vous ferez, dit miss Ophélia en retirant les couvertures. Et elle s'assit.

Topsy s'acquitta de sa tâche avec autant d'adresse que de gravité, à la complète satisfaction de miss Ophélia. Elle étira les draps, rabattit jusqu'au moindre pli, et montra un sérieux et une attention qui édifiaient son institutrice. Mais un mouvement malheureux fit passer un bout de ruban qui flotta hors de la manche et attira tout à coup l'attention de miss Ophélia. Elle s'élança vers l'infortuné ruban.

— Qu'est-ce, vilaine? méchante enfant; vous avez volé cela?

Le ruban tombait de la manche de Topsy; elle ne fut cependant pas trop déconcertée... Elle le regarda avec un air d'innocence et de stupéfaction profonde.

— Quoi! c'est le ruban de miss Phélia, n'est-ce pas? Comment a-t-il pu venir dans ma manche?...

— Topsy, ne mentez pas, méchante créature; vous l'avez volé.

— Missis! je déclare pour cela que cela n'est pas. Je viens de le voir à cette minute même pour la première fois.

— Topsy, reprit miss Ophélia, ne savez-vous pas que c'est très mal de mentir.

— Je ne mens jamais, miss Phélia, reprit Topsy avec toute la gravité de la vertu. C'est la vérité que je viens de vous dire, la pure vérité!

— Topsy, vous continuez de mentir... Je vais vous faire donner le fouet.

— Hélas! missis, vous me ferez fouetter toute la journée, que je ne pourrai pas dire autre chose..., reprit Topsy en bégayant... Je n'ai pas même vu ce ruban... Il faut qu'il se soit pris dans ma manche... Miss Phélia l'a sans doute laissé sur son lit... Voilà comme ça s'est fait.

Ce mensonge évident indigna tellement miss Ophélia qu'elle saisit l'enfant et la secoua.

— Ne me répétez pas cela!

Le choc fit tomber les gants de l'autre manche.

— Eh bien! allez-vous me dire encore que vous n'avez pas volé le ruban?

Topsy avoua qu'elle avait volé les gants, mais nia obstinément qu'elle eût pris le ruban.

— Eh bien! si vous confessez tout, vous n'allez pas avoir le fouet.

Topsy fit des aveux complets, avec toutes les marques d'une contrition parfaite.

— Allons, parlez! vous devez avoir pris autre chose encore depuis que vous êtes dans la maison... Je vous ai laissée courir hier toute la journée... dites-moi ce que vous avez fait, et vous n'aurez pas le fouet.

— Eh bien! missis, j'ai pris la chose rouge que miss Eva porte autour du cou...

— Méchante créature! et quoi encore?

— J'ai pris les boucles d'oreille de Rosa, vous savez, ses boucles rouges...

— Rapportez-moi cela tout à l'heure... tout cela, vous dis-je!

— Hélas! m'ame, je peux pas... c'est brûlé!

— Brûlé! quel mensonge!... Allons, tout de suite... ou le fouet.

Alors, avec des protestations retentissantes, des larmes et des sanglots, Topsy déclara que cela ne se pouvait pas, que c'était brûlé, tout brûlé...

— Et pourquoi avoir brûlé?

— Parce que je suis méchante, oui, très méchante... Je ne puis pas m'en empêcher...

Au même instant Eva entra fort innocemment dans la chambre, son collier rouge au cou.

— Eva, où avez-vous retrouvé votre collier?

— Retrouvé? mais je l'ai eu toute la journée...

— Hier?

— Hier aussi, cousine, et, ce qui est plus drôle, je l'ai eu toute la nuit... j'ai oublié de l'ôter en me couchant.

Miss Ophélia parut fort étonnée... Elle le fut bien davantage encore; car au même instant Rosa entra, portant sur sa tête un panier de linge frais repassé... Les pendants de corail tintaient à ses oreilles...

— Je ne sais vraiment pas quoi faire à cette enfant, dit miss Ophélia désespérée... Topsy, pourquoi m'avez-vous dit que vous aviez pris?...

— Missis m'avait dit d'avouer... je n'avais pas autre chose à avouer, dit Topsy en se frottant les yeux.

— Mais je ne voulais pas vous faire avouer des choses que vous n'avez pas faites... c'est encore mentir.

— Vraiment! c'est encore mentir? dit Topsy d'un air de parfaite innocence.

— Il n'y a pas un brin de vérité dans cette espèce, dit Rosa en regardant Topsy avec indignation... Si j'étais de M. Saint-Clare, je la ferais fouetter jusqu'au sang... ça lui apprendrait.

— Non, non, Rosa, dit Evangeline d'un ton de commandement qu'elle savait prendre quelquefois... Il ne faut pas parler ainsi... Je ne veux pas entendre parler ainsi.

— Ah! miss Eva, vous êtes trop bonne... Vous ne savez pas comment il faut agir avec les nègres... il n'y a pas d'autre moyen que de les rouer de coups... C'est moi qui vous le dis...

— Fi donc! Rosa... c'est indigne, pas un mot de plus sur ce sujet...

Et l'oeil de l'enfant lança des éclairs... et il y eut sur sa joue comme une nuance d'incarnat plus foncée.

Rosa fut subjuguée.

— Miss Eva a le sang de son père dans les veines... c'est évident, murmura-t-elle en sortant... elle soutient tout le monde... c'est tout comme son père!

Evangéline regardait Topsy.

Voici donc deux enfants qui représentent les deux pôles du monde social. Voici la blanche et noble enfant, aux cheveux d'or, à l'oeil profond, au front intelligent et superbe, aux mouvements aristocratiques; et tout près d'elle, rampante, noire, défiante, rusée, subtile et menteuse, une autre enfant. Oui, voilà bien deux types et deux races: la race saxonne, produit de la civilisation, portée dans les entrailles des siècles, et qui a derrière elle et pour elle de longues années de commandement, d'éducation et de suprématie morale et matérielle; et la race africaine, cette fille des siècles opprimés, ce produit de l'asservissement, de l'ignorance, de la misère et du vice...

Peut-être que quelque chose de ces pensées traversait l'âme d'Eva. Mais les pensées des enfants ne sont que des pensées vagues, des instincts obscurs... Cependant ces instincts se remuaient sourdement dans le noble coeur de la jeune fille, sans qu'elle trouvât encore de mots pour les exprimer. Quand miss Ophélia s'emporta en reproches violents contre la méchante conduite de Topsy, Eva parut triste et incertaine, puis elle dit d'une voix bien douce:

— Pauvre Topsy! qu'avez-vous besoin de voler? Vous savez qu'on va prendre bien soin de vous... J'aimerais bien mieux vous donner tout ce que j'ai que de vous voir voler...

C'était la première parole de bonté que Topsy eût jamais entendue. La douceur de cette voix, le charme de ces façons, agirent étrangement sur ce coeur sauvage et indompté... et dans cet oeil rond, perçant et vif, on vit briller quelque chose comme une larme. Puis on entendit un petit rire sec, et Topsy fit sa grimace habituelle. Non! l'oreille qui n'a jamais entendu que des mots durs et cruels est nécessairement incrédule la première fois qu'elle entend la parole de cette céleste chose, la tendresse et la bonté! Pour Topsy, ce que disait Evangéline était tout simplement drôle et incompréhensible. Elle n'y croyait pas!

Mais comment donc s'y prendre avec Topsy? Miss Ophélia y perdait son latin. Son plan ne semblait guère applicable... Elle voulait avoir le temps d'y penser... et, pour avoir ce temps-là, elle enferma Topsy dans un cabinet noir. Elle croyait à l'influence morale des cabinets noirs sur les enfants!

— Je ne vois pas trop, dit-elle à Saint-Clare, comment je pourrai élever cette enfant sans lui donner le fouet!

— Eh! fouettez-la à coeur joie... Je vous donne plein pouvoir, faites à votre guise!

— Il faut toujours fouetter les enfants, dit miss Ophélia, je n'ai jamais entendu dire qu'on pût les élever sans cela!

— C'est évident! reprit Saint-Clare, riant en lui-même. Faites comme vous l'entendrez... Je vous ferai une simple observation. J'ai vu frapper cette enfant avec la pelle à feu; je l'ai vu assommer à coups de pincettes... enfin, avec tout ce qui leur tombait sous la main... elle est faite à tout cela; voyez-vous, il faudra que vous la fassiez fouetter bien vigoureusement pour que cela puisse avoir quelque effet.

— Que faire alors?

— La question est grave... je désire que vous y répondiez vous-même. Que faut-il faire avec un être humain qui ne peut être gouverné que par le nerf de boeuf? Cela arrive; cela est même assez commun ici-bas!

— Je ne sais, mais je n'ai jamais vu d'enfant pareil!

— On voit souvent parmi nous et des femmes et des hommes qui ne valent pas mieux. Que faire alors?

— C'est ce que je ne saurais dire, reprit miss Ophélia.

— Ni moi non plus, dit Saint-Clare. Les horribles cruautés, les sévices dont on remplit parmi les journaux, la mort de Prue, par exemple, quelle en est la cause? On la trouve souvent dans la blâmable conduite des uns et des autres... Le maître devient de plus en plus cruel, l'esclavage de plus en plus endurci. Il en est du fouet et des mauvais traitements comme du laudanum; il faut doubler la dose quand la sensibilité diminue. J'ai vu cela bien vite quand je suis devenu possesseur d'esclaves... Je résolus de ne pas commencer, parce que je ne saurais pas où finir. Je voulus du moins sauver ma moralité, à moi... Aussi mes esclaves se conduisent comme des enfants gâtés... Je crois que cela vaut mieux pour eux et pour moi que de nous endurcir et de nous dégrader tous ensemble. Vous avez beaucoup parlé de notre responsabilité dans l'éducation, cousine... J'avais véritablement besoin de vous voir essayer avec une enfant qui n'est, après tout, qu'un échantillon de mille autres.

— C'est votre système qui fait de tels enfants, dit miss Ophélia.

— J'en conviens, mais les voilà faits... ils existent... quel parti prendre maintenant?

— Je ne puis pas vous remercier de l'expérience, mais je vois là un devoir; je persévérerai, et je tâcherai de faire de mon mieux.

Miss Ophélia se mit résolument à la tâche, elle eut du zèle, elle eut de l'énergie, elle fixa l'ordre et l'heure du travail; elle entreprit de lui apprendre à lire et à coudre.

La lecture marcha assez bien. Topsy apprit ses lettres, que c'était une merveille... elle lut bientôt couramment... la couture offrit plus de difficultés. Souple comme un chat, remuante comme un singe, elle avait en horreur l'immobilité qu'exige ce genre de travail... elle brisait les aiguilles, les jetait par la fenêtre, ou les glissait dans les fentes du mur. Elle cassait ou emmêlait son fil, ou bien encore, d'un geste subtil et invisible, elle escamotait les bobines tout entières; elle avait la rapidité de doigts d'un prestidigitateur, et composait son visage avec une incroyable puissance. Miss Ophélia avait beau se dire que de tels accidents, si répétés, ne pouvaient arriver tout seuls, jamais, malgré la plus active surveillance, elle ne pouvait la trouver en défaut.

Topsy fut bientôt remarquée dans la maison; elle avait d'inépuisables ressources; elle mimait, singeait et grimaçait; elle dansait, sautait, grimpait, pirouettait, sifflait et imitait tous les cris et toutes les intonations imaginables. Aux heures de récréation, elle avait invariablement à ses trousses tous les enfants de la maison, qui la suivaient, la bouche béante, admirant et étonnés. Miss Eva était elle-même comme éblouie de toute cette diablerie fantastique; l'oeil magique du serpent ne fascine-t-il point la colombe? Miss Ophélia regrettait qu'Eva prît tant de goût à la société de Topsy; elle priait Saint-Clare d'y mettre ordre.

— Ah bah! laissez faire les enfants... Topsy ne lui fera que du bien.

— Une enfant si dépravée! Ne craignez-vous point plutôt qu'elle ne lui enseigne le mal?

— Non! c'est impossible... avec une autre enfant... peut-être! mais le mal glisse sur le coeur d'Eva comme la rosée sur une feuille, sans y pénétrer.

— Ce n'est jamais sûr. Je sais bien pour mon compte que je ne laisserais pas mes enfants avec Topsy.

— Vos enfants, non, mais les miens, oui, reprit Saint-Clare... Si Eva eût pu être gâtée... ce serait fait depuis longtemps.

Topsy avait d'abord été dédaignée et méprisée par les autres esclaves.

Ils comprirent bientôt qu'il fallait revenir sur son compte. On s'aperçut que ceux dont elle avait à se plaindre recevaient un châtiment qui ne se faisait jamais attendre. C'était une paire de boucles d'oreilles, c'était quelque bijou favori qu'on ne retrouvait plus. C'était un objet de toilette tout gâté... ou bien on trébuchait par accident contre un baquet rempli d'eau bouillante... Ou bien encore une libation d'eau sale tombait comme un déluge sur des épaules en habit de gala... Ordonnait-on une enquête? impossible de découvrir l'auteur du délit... Topsy était citée devant les grandes assises de la cuisine... Elle parvenait toujours à établir son innocence.

On n'avait pas le moindre doute, mais on n'avait pas non plus la moindre preuve, et miss Ophélia était trop juste pour sévir sans preuves.

L'instant, d'ailleurs, était toujours si bien choisi qu'il n'était pas possible de découvrir le coupable. Avait-elle à se venger de Jane ou de Rosa, elle attendait le moment (ce moment-là arrivait toujours) où elles étaient en disgrâce auprès de leur maîtresse, peu disposée alors à favorablement accueillir leurs griefs. En un mot, Topsy fit bientôt comprendre à tout le monde qu'il fallait la laisser en repos. C'est ce que l'on fit.

Topsy avait la main habile et preste. Elle apprenait avec une étonnante vivacité tout ce qu'on voulait lui montrer. En quelques leçons elle sut faire la chambre de miss Ophélia comme celle-ci voulait qu'elle fût faite, et, malgré ses exigences, miss Ophélia ne pouvait la trouver en faute. Il était impossible de mieux tendre le drap, de mieux poser l'oreiller, de mieux balayer, épousseter, arranger, que ne faisait Topsy, quand elle le voulait; mais par malheur elle ne voulait pas souvent.

Si miss Ophélia, après deux ou trois jours de surveillance attentive, s'imaginait que Topsy était maintenant tout à fait dans la bonne voie, et que, s'occupant d'autres choses, elle l'abandonnât à elle-même, Topsy, pendant une ou deux heures, faisait de la chambre un vrai chaos. Au lieu de faire le lit, elle enlevait les taies d'oreiller et, passant sa tête laineuse entre les traversins, elle se couronnait d'un bizarre diadème de plumes qui pointaient dans toutes les directions; elle grimpait au ciel du lit, et de là se suspendait la tête en bas; elle étendait les draps comme un tapis dans l'appartement, elle habillait le traversin avec la camisole de nuit de miss Ophélia; et au milieu de tout cela elle chantait, sifflait, se regardait dans la glace, se faisait des grimaces: pour tout dire, un vrai diable!

Un jour, miss Ophélia, par une négligence bien étrange chez une femme comme elle, avait oublié la clef de son tiroir. En rentrant, elle trouva Topsy parée de son beau châle rouge en crêpe de Chine qu'elle avait enroulé en turban autour de sa tête; elle marchait devant la glace avec des airs de reine de théâtre en répétition.

— Topsy, s'écria-t-elle à bout de patience, qui vous fait donc agir ainsi?

— Sais pas, m'ame! c'est peut-être parce que je suis bien méchante!

— Je ne sais pas, moi, ce que je ferai de vous, Topsy.

— Faut me fouetter, m'ame! mon ancienne maîtresse me fouettait toujours; j'ai besoin de ça pour travailler!

— Non, Topsy, je ne veux pas vous fouetter... vous pouvez très bien faire si vous voulez: pourquoi ne voulez-vous pas?

— J'avais l'habitude d'être fouettée, m'ame; je crois que c'est bon pour moi!

Miss Ophélia usait parfois de la recette; Topsy ne manquait jamais d'entrer en convulsions... elle poussait des cris perçants, elle sanglotait, pleurait, gémissait... Une demi-heure après, perchée sur quelque saillie du balcon, entourée de la troupe des petits négrillons, elle témoignait le plus profond dédain pour tout ce qui s'était passé.

— Ah! ah! miss Phélia me donne le fouet... elle ne tuerait pas une mouche avec son fouet... Il fallait voir mon ancien maître comme il faisait voler la chair... il savait la manière, lui, mon ancien maître!

Topsy faisait parade de ses monstruosités; elle les considérait comme une distinction flatteuse.

— Voyons, négrillons! disait-elle à ses auditeurs, savez-vous que vous êtes tous pécheurs. Oui, vous l'êtes, tout le monde l'est. Les blancs aussi sont pécheurs! C'est miss Phélia qui l'a dit... Mais je crois que les nègres sont les plus gros pécheurs... Personne ne l'est plus que moi! Je suis si méchante qu'on ne peut rien faire de moi! Mon ancienne maîtresse jurait après moi la moitié du temps. Je crois que je suis la plus méchante créature du monde!

Et faisant une gambade, Topsy, vive et légère, s'élançait sur quelque grillage élevé, se pavanant dans ses malices.

Chaque dimanche, miss Ophélia s'occupait activement de lui apprendre son catéchisme. Topsy avait à un haut degré la mémoire des mots, et elle récitait avec une volubilité qui enchantait son institutrice.

— Quel bien pensez-vous que cela lui fasse? disait Saint-Clare.

— Mais cela a toujours fait du bien aux enfants... c'est ce qu'il faut leur apprendre, vous savez.

— Qu'ils comprennent ou non?

— Oh! les enfants ne comprennent jamais tout d'abord, mais ça leur vient en grandissant.

— Ça ne m'est pas encore venu, dit Saint-Clare, quoique je puisse dire que vous m'avez joliment fourré mes leçons dans la tête.

— Ah! Augustin, vous aviez de grandes dispositions, et vous me donniez de belles espérances!

— Eh bien! est-ce que...

— Je voudrais que vous fussiez aussi bon aujourd'hui que vous l'étiez alors, Augustin.

— Je le voudrais bien aussi, cousine, allez! Mais continuez... catéchisez Topsy; peut-être en ferez-vous quelque chose!

Topsy qui, pendant cette conversation, s'était tenue les mains décemment croisées, immobile comme une statue de marbre noir, continua son récit sur un signe de miss Ophélia.

— Nos premiers parents, à qui Dieu avait laissé la liberté, tombèrent bientôt de l'état dans lequel ils avaient été créés.

A ce passage, Topsy cligna de l'oeil et parut désirer une explication.

— Qu'est-ce, Topsy? fit miss Ophélia.

— Cet état, missis, était-ce l'État de Kentucky?

— Quel état, Topsy?

— L'état de nos premiers parents. Mon maître disait toujours que nous venions de l'État de Kentucky.

Saint-Clare se mit à rire.

— Voyez, dit-il à miss Ophélia, vous lui donnez une explication, elle s'en fait une autre. Il y a là, reprit-il, toute une théorie d'émigration.

— Taisez-vous donc, Augustin... Que puis-je faire, si vous plaisantez ainsi?

— D'honneur, je ne veux plus troubler la leçon, dit Saint-Clare.

Il prit son journal et s'assit en silence. La récitation allait assez bien; seulement, de temps en temps, quelque mot important se trouvait changé de place d'une façon assez bizarre... On avait beau faire, Topsy s'obstinait dans sa transposition; et, malgré toutes ses promesses, Saint-Clare prenait un malin plaisir à ces méprises: il appelait Topsy et se faisait répéter le passage avec une joie diabolique, malgré les vertueuses remontrances de miss Ophélia.

— Mais que voulez-vous que je fasse de cette enfant, si vous vous conduisez ainsi?

— Allons, soit! j'ai tort, je ne recommencerai plus... mais je trouve cela si amusant de voir ces petites jambes trébucher sur ces grands mots!

CHAPITRE XXI

Le Kentucky

Peut-être nos lecteurs voudront-ils bien jeter un coup d'oeil en arrière, revenir vers la ferme du Kentucky, à la case du père Tom et voir un peu ce qui se passe chez ceux que nous avons depuis si longtemps négligés.

C'est le soir, le soir d'un jour d'été... les portes et les fenêtres du grand salon sont ouvertes... on attend la brise qui rafraîchit; on la désire, on l'appelle. M. Shelby est assis dans une vaste pièce qui communique avec le salon, et qui s'étend sur toute la façade de la maison... il est à demi renversé sur une chaise, les pieds étendus sur une autre; il fume le cigare de l'après-dîner. Mme Shelby est assise à la porte de l'appartement, elle travaille à quelque belle couture. On voit qu'elle a quelque chose sur l'esprit et qu'elle cherche l'occasion et le moment favorable pour le dire.

— Savez-vous, dit-elle enfin, que Chloé a reçu une lettre de Tom?

— Ah! vraiment? Il paraît qu'il a trouvé des amis là-bas... Comment va-t-il, ce pauvre vieux Tom?

— Il a été acheté par une excellente famille... Je crois qu'il est bien traité et qu'il n'a pas trop à faire.

— Ah! tant mieux! tant mieux! Cela me fait plaisir, dit très sincèrement M. Shelby! Tom va se trouver réconcilié avec les résidences du Sud... Il ne va plus songer à revenir ici, je pense bien.

— Au contraire, il demande très vivement si on aura bientôt assez d'argent pour le racheter.

— Cela, je n'en sais rien, dit M. Shelby. Quand les affaires commencent à tourner mal, on ne sait pas où cela s'arrête. C'est comme dans une savane, où l'on tombe d'un bourbier dans un autre. Emprunter de l'un pour payer l'autre, prendre à celui-ci pour rendre à celui-là... les échéances arrivent avant qu'on ait eu le temps de fumer un cigare et de se retourner. Ah! les factures! et les recouvrements!... la grêle!

— Mais il me semble, cher, qu'on pourrait éclairer au moins la position. Si vous vendiez les chevaux... une de vos fermes... pour payer partout.

— C'est ridicule, Emilie, ce que vous dites là! Tenez, vous êtes la plus charmante femme de Kentucky... mais vous êtes en cela comme toutes les femmes... vous n'entendez rien aux affaires...

(A suivre)



AU SACRE-COEUR

La dernière partie de cartes du 29 mars dernier, réunion qui ne se composait que d'amateurs, fut très gaie. On y joua 15 parties de cartes, et pour clore l'affaire, ce fut un amateur qui prépara le chocolat, que tous trouvèrent très bon, ou du moins se plurent à le dire.

Le premier prix des dames échut à Mme J. Carignan (118), et le prix de consolation à Mlle V. Gammon (77).

Pour messieurs: 1er prix, M. Jos. Carignan (108); consolation, M. F. Campbell (81).

• • •

Dimanche prochain aura lieu l'assemblée régulière de la Société Saint-Jean-Baptiste. La dernière fois il n'y avait pas beaucoup plus que le quorum, pour tenir l'assemblée, vu qu'un bon nombre étaient appelés au dehors. Espérons que dimanche prochain, tous ceux qui sont disponibles se rendront à cette réunion. Les assemblées qui se tiennent actuellement ont leur importance. Elles n'ont lieu qu'une seule fois par mois, et il faut se préparer pour un grand travail à exécuter. Donc, dimanche prochain, 10 avril, à trois heures!

Tableau d'honneur à l'école du Sacré-Coeur

9me degré: Noé Chevrier, Jeannette Blanchard.

8me degré: Elva Caron, Léonne Bourbonnais.

7me degré: Jeanne Aubin, Jean Brassard.

6me degré: Germaine Séguin, Lorraine Bourbonnais.

5me degré: Lucienne Descoteaux, Suzette Buffet.

4me degré: Thelma Salé, Joseph Aubin.

3me degré: Roland Auger, Thérèse Rhéaume.

2me degré: Françoise Belair, René Auger.

Cours préparatoire: Joseph Guay, Doris Poulin.

WINNIPEG

Grande fête de la Ligue des Institutrices catholiques de l'Ouest, le 21 avril

Cette fête se célébrera comme par les années passées, au Sacré-Coeur de Winnipeg, et sera, pour les membres de la Ligue, une belle occasion de se revoir et de discuter ensemble les moyens à prendre pour promouvoir notre belle oeuvre.

Les présidentes, les membres des conseils, les institutrices des différents cercles ou groupes sont cordialement priées d'y assister, au moins par quelques représentantes.

Respectueuse et instante invitation à MM. les curés dont la présence nous sera le plus grand des encouragements. Même invitation à toutes les chères communautés religieuses, sur lesquelles notre oeuvre de la Ligue aime à s'appuyer. Nous comptons aussi sur tous nos bienfaiteurs et nos amis laïques pour la cérémonie religieuse.

Qu'il nous soit permis de réclamer les prières des enfants de nos classes. Toutes les institutrices auront à coeur nous en avons la confiance, de faire prier leurs élèves afin que cette fête glorifie Dieu et soit une occasion de développer le bien que nous avons tant à coeur de faire.

Programme

20 avril

A 7 h. 30 du soir — Réunion intime à la Maison Saint-André, 629, ave. McDermot, Winnipeg. Salut du T. S. Sacrement par le R. P. Vézina, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur, chapelain. — Thé.

21 avril

A 9 h. du matin — Messe célébrée par Mgr Cherrier, P.A., V.G. Communion générale autant que possible. Les institutrices feront les frais du chant (messe du Second Ton). Sermon par le R. P. Bourque, S.J., directeur. Consécration à la sainte Vierge.

Grand banquet à la salle paroissiale du Sacré-Coeur. Il sera présidé par Mgr Cherrier et les Messieurs prêtres qui pourront nous procurer le bonheur de leur présence. Présentation d'adresses. Discours de plusieurs invités.

M.A. LAMARRE,
Secrétaire.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises tiendra son assemblée mensuelle mercredi après-midi, 13 avril, à 3 h. précises, dans la salle de l'"Amicus Club", au "Columbus Hall". Nous comptons sur un grand nombre de membres, car il s'agit de former différents comités pour notre association qui s'affirme de plus en plus dans Winnipeg. Un programme musical sera exécuté. Il s'agira aussi de terminer l'organisation pour la partie de bridge du 18 de ce mois, qui aura lieu dans la même salle, sous l'habile direction de Mme Georges-M. Laflèche.

• • •

A notre assemblée du mois dernier, le R. P. Heffron, qui s'était rendu très aimablement à notre invitation, a expliqué d'une manière très intéressante le travail qu'il y aurait à faire en faveur des jeunes filles de langue française auprès de l'association des "Big Sisters", dont Mme A.-E. Moissan, notre présidente, est déléguée et fait partie du comité exécutif. Mme H. Cottingham et la Rév. Soeur Clermont ont été nommées les représentantes pour la Cour juvénile.

• • •

Le 18 avril prochain, à 3 h. de l'après-midi, Mmes Laflèche donneront une partie de cartes au profit de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises. Cette partie aura lieu dans la salle de l'"Amicus Club", édifice des Chevaliers de Colomb. On y jouera le bridge et le cinq cents. Programme musical. Nous espérons que chaque membre se fera un devoir de se rendre et d'amener ses amies.

A la Banque Canadienne Nationale

A la suite du départ pour l'Est de M. A. Lefort, surintendant de la Banque Canadienne Nationale pour l'Alberta et le Nord de la Saskatchewan, M. J.-E. Arpin est devenu surintendant pour les trois provinces de l'Ouest. Il aura ses bureaux au premier étage de l'immeuble de la banque à Winnipeg. M. J.-P. Jessop, autrefois gérant de la succursale de Saint-Paul, Alberta, lui succède à la gérance de la succursale de Winnipeg.

Nos félicitations à M. Arpin pour cette belle promotion.

"La Lumière de 1927"

Le Dr Pierre, de Chicago, universellement connu par son remède le Novoro, vient de faire distribuer à travers le Canada et les Etats-Unis son intéressante publication annuelle, "La Lumière".

Tous nos abonnés ont dû en recevoir un numéro.

La lecture des huit pages de ce périodique est très intéressante pour ceux qui souffrent de quelque mal.

Abondamment illustrée, imprimée sur papier de luxe, et d'une rare perfection typographique, "La Lumière" de 1927 fait honneur à la maison qui conduit sa campagne de publicité d'une façon aussi artistique.

• • •

La dyspepsie — "Il y a environ un mois, écrit M. J.-A. Sullivan, de Montréal, Qué., pendant que j'étais en visite dans la petite localité de La Visitation, j'obtins une bouteille de Novoro du Dr Pierre. Je souffrais d'un cas de dyspepsie considéré sans espoir, et ce remède m'a procuré un soulagement complet. Je suis heureux de le recommander à ceux qui souffrent du même mal." Nous ne connaissons rien de meilleur pour les désordres de l'estomac que cette médecine herbeuse digne de confiance. Elle fortifie l'estomac, augmente les sécrétions digestives et régularise l'élimination. Ce remède est vendu directement, mais pas dans le commerce de droguerie. Pour plus amples informations et brochures, écrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés B[illegible] et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. H.-M. Brassard, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30